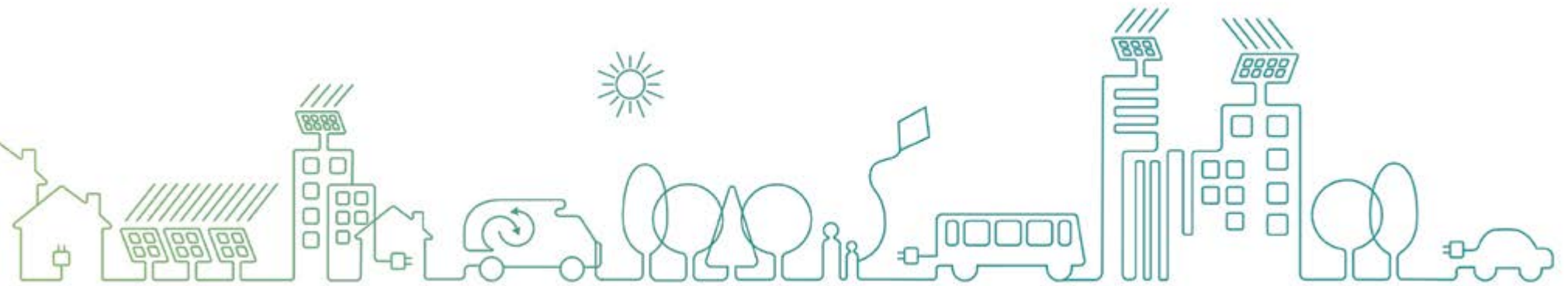


#ONclimate

# STRATÉGIE DE L'ONTARIO EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE



# Table des matières

## 3 Message du ministre

## 5 Introduction

- 5 Comprendre le changement climatique
- 7 Priorité mondiale
- 10 Une priorité pour l'Ontario
- 12 Communautés métisses et des Premières Nations
- 12 Tarification du carbone : une pierre angulaire de la réduction des émissions en Ontario
- 15 Stratégie de l'Ontario en matière de changement climatique

### SECTION 1

## 17 Une économie sobre en carbone prospère reposant sur l'innovation, la science et la technologie

- 18 Perspectives économiques
- 20 Objectif : 37 pour cent d'ici 2030

### SECTION 2

## 22 La collaboration et le leadership du gouvernement

- 23 Une collaboration qui s'étend au-delà des frontières
- 23 Instauration du changement en Ontario
- 24 Réduire les émissions de 37 pour cent d'ici 2030

### SECTION 3

## 26 Une société éconergétique et à productivité élevée

- 27 Le défi
- 27 Réduire les émissions de 37 pour cent d'ici 2030

### SECTION 4

## 29 La réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les principaux secteurs

- 32 Réduire les émissions de 37 pour cent d'ici 2030

### SECTION 5

## 35 L'adaptation et la prospérité malgré le changement climatique

- 37 Un Ontario capable de résister aux effets du changement climatique d'ici 2030

## 40 La sensibilisation du public : nous avons tous un rôle à jouer

## 42 Le plan d'action à venir...

## 43 Assumer ses responsabilités, changer les choses



# Message du ministre



**Glen Murray**

Ministre de l'Environnement  
et de l'Action en matière de  
changement climatique

**Le changement climatique n'est pas qu'une vague menace : il coûte déjà cher aux Ontariens. Il a dévasté des collectivités, causé des dommages aux maisons, aux entreprises et aux récoltes, et fait grimper les tarifs d'assurance. Il est crucial de prendre des mesures dès maintenant pour lutter contre le changement climatique, protéger l'environnement, développer une économie très productive et sobre en carbone, ainsi que des collectivités solides capables d'affronter l'avenir.**

L'Ontario a fait preuve de leadership et de motivation en matière de lutte contre le changement climatique en adoptant différentes mesures audacieuses. Nous avons fermé les centrales électriques au charbon, ce qui constitue en soi la plus importante initiative de réduction des gaz à effet de serre en Amérique du Nord à ce jour. Nous améliorons le réseau de transport collectif de la province. Nous avons annoncé la mise en place d'un programme de plafonnement et d'échange afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre le changement climatique. Ces mesures, associées à d'autres, nous ont déjà permis d'accomplir d'importants progrès. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Cette stratégie définit la vision de l'Ontario pour lutter contre le changement climatique et atteindre l'objectif d'émissions inférieures de 80 pour cent par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2050. C'est ce que nous proposons pour que, dans notre province, à l'avenir, la réduction des émissions de gaz à effet de serre soit synonyme d'une économie florissante, efficace, concurrentielle

et productive. Un plan d'action quinquennal distinct, qui sera dévoilé en 2016, précisera les engagements qui permettront d'atteindre notre objectif de réduction des émissions d'ici 2020, et établira le cadre de travail nécessaire à l'atteinte de nos objectifs d'ici 2030 et 2050.

En 2050, nous prévoyons que les Ontariens utiliseront moins d'énergie et que l'énergie que nous consommerons proviendra de sources sobres en carbone. Les collectivités seront adaptées au changement climatique, homogènes et cohérentes. Un plus grand nombre de personnes opteront pour des véhicules et des moyens de transport électriques ou à émissions nulles pour se rendre rapidement et efficacement à leurs destinations. Les terres agricoles, les milieux naturels et les écosystèmes seront mieux protégés pour le mieux-être et le plaisir de tous, notamment des Premières Nations et des Métis, avec qui nous partageons notre milieu naturel afin d'en protéger le caractère durable et spirituel.

D'ici 2050, nous prévoyons que l'Ontario aura recours à de nouveaux moyens pour réduire les déchets et fera en sorte que les déchets produits soient réutilisés à des fins économiques. Les industries prospéreront tout en réduisant ou en éliminant complètement leurs émissions. Les entreprises et les innovateurs créeront des technologies et des produits propres à la fine pointe, grâce auxquels la croissance économique, la productivité et la création d'emploi seront au rendez-vous.

La solution au changement climatique est ici. Elle se trouve au cœur même des populations, des villes et villages, des entreprises ainsi que des communautés métisses et des Premières Nations de l'Ontario. Le coût de l'inaction dans la lutte contre le changement climatique est beaucoup plus élevé que celui des solutions à ce problème. L'Ontario est prêt à changer et à aller de l'avant, car notre avenir repose sur les choix que nous faisons aujourd'hui.

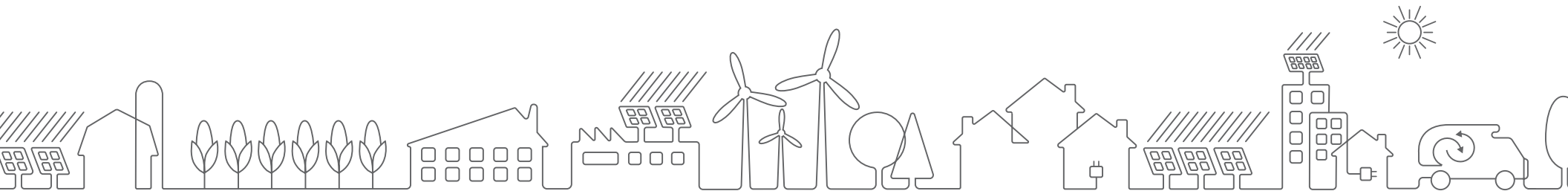
Nous possédons les idées, la détermination et l'énergie pour être le chef de file mondial en matière de réduction des émissions, et pour apporter les changements marquants nécessaires afin d'éviter un accroissement de 2 à 4 °C des températures du globe, et d'offrir à nos enfants et petits-enfants un avenir meilleur.

Nous devons le faire. Nous pouvons le faire. Et nous le ferons ensemble.



**Glen Murray**

Ministre de l'Environnement  
et de l'Action en matière  
de changement climatique



# #ONclimate

## Introduction

**Le changement climatique préoccupe les Ontariens — les particuliers, les environnementalistes, les scientifiques, les entreprises, l'industrie, les gouvernements et bien d'autres encore, qui ont adopté des mesures, petites et grandes, au fil des ans afin de contribuer à réduire l'impact qu'a l'Ontario.**

Le changement climatique demeure d'actualité en Ontario. En février 2015, l'Ontario publiait un document de travail sur le changement climatique afin d'aborder plus en profondeur avec les Ontariens ce sujet en général et le rôle de leadership que la province doit continuer d'assumer.

Ce document de travail proposait une vision claire ainsi que des objectifs à court et à long terme pour lutter contre le changement climatique. Il posait un vaste éventail de questions visant à documenter l'élaboration d'une stratégie de gestion du changement climatique ainsi que d'un plan d'action pour l'Ontario, notamment quant à la tarification des émissions de carbone, à la meilleure façon dont les secteurs clés pourraient lutter contre le changement climatique et à la façon dont l'Ontario pourrait le mieux contribuer à la recherche et à

la commercialisation de technologies offrant des avantages économiques et permettant de créer des emplois, tout en contribuant à réduire les émissions.

Les Ontariens ont répondu. Plus de 1 200 personnes et 200 entreprises et organismes ont pris part à des consultations qui y ont lieu partout dans la province. Des communautés et des organisations métisses et des Premières nations ont fait connaître leur point de vue. La consultation en ligne a fait naître plus de 300 idées et permis de recueillir 31 000 votes. Plus de 500 commentaires ont été reçus dans le Registre environnemental de l'Ontario. Sur Twitter, le mot-clic #ONclimate pour la discussion sur le climat a été utilisé 6 900 fois.

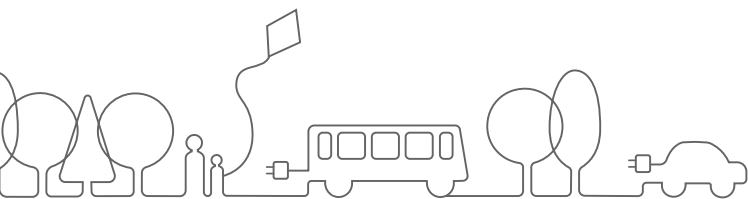
Tous les commentaires étaient les bienvenus et ont été lus attentivement. Ils ont servi à l'élaboration de cette stratégie exhaustive pour aider les Ontariens à s'adapter au changement climatique, à respecter les cibles de réduction d'émissions pour l'Ontario, et à atteindre notre objectif de vivre dans une province saine, productive et prospère, reconnue comme chef de file mondial pour l'adoption de solutions au changement climatique.

### Comprendre le changement climatique

Le changement climatique se définit comme un changement important des tendances climatiques à long terme. Il peut s'agir de tout écart majeur des températures, de la configuration des vents ou des précipitations, que l'on constate au fil du temps.

Le réchauffement planétaire désigne la hausse récente de la température planétaire moyenne. Puisque cette hausse est provoquée par l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre emprisonnés dans l'atmosphère, et puisque ceux-ci sont en grande partie dus à la combustion des combustibles fossiles pour produire de l'énergie, les scientifiques en sont venus à la conclusion que l'activité humaine est responsable dans une grande mesure des changements climatiques constatés récemment.

De nos jours, partout sur la planète, nous sommes témoins des conséquences de ces changements.



La *National Oceanic and Atmospheric Administration* prévoit que l'année 2015 sera la plus chaude jamais enregistrée. Le réchauffement planétaire touche l'agriculture, les écosystèmes, la biodiversité, les économies, la migration des espèces et bien d'autres éléments. Les phénomènes météorologiques extrêmes comme les tempêtes et les sécheresses sont de plus en plus fréquents partout dans le monde. La fonte des glaces aux pôles a provoqué l'augmentation du niveau de la mer à l'échelle du globe.

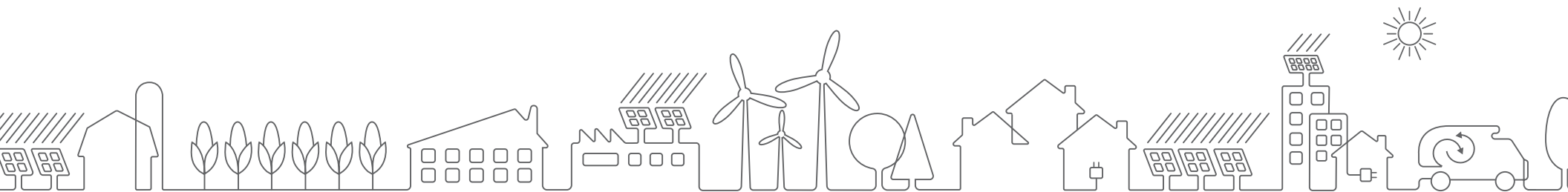
**Le rythme du réchauffement planétaire au cours des 50 dernières années est pratiquement deux fois supérieur à celui des 100 dernières années. À l'échelle planétaire, 14 des 15 dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées.**

Nous avons pu en constater les effets en Ontario. En juillet 2013, un gigantesque orage a déversé 125 mm de pluie en quelques heures sur certaines parties de l'Ontario, causant des inondations et des dommages matériels estimés à 940 millions de dollars uniquement à Toronto — ce qui en fait la catastrophe naturelle la plus coûteuse dans les annales de l'Ontario. En décembre de la même année, une tempête de verglas a provoqué des dommages matériels évalués à 200 millions de dollars. En 2012, nous avons connu un mois de mars tellement chaud que les pommiers ont fleuri prématurément puis, en mai, un gel intense a provoqué la perte de 80 pour cent de la récolte de pommes.

Les effets sur les infrastructures sont tout aussi évidents et coûteux : les routes qui se déforment sous l'effet de la chaleur intense, les conduites d'égout qui débordent à la suite de pluies abondantes, les lignes électriques recouvertes de verglas qui s'effondrent et privent d'électricité des dizaines de milliers de foyers et d'entreprises de l'Ontario.

Le changement climatique touche également les communautés autochtones, mettant en péril les modes de vie, la santé, les territoires et les ressources des Premières Nations et des Métis. Ces communautés dépendent des écosystèmes pour se nourrir et pour exercer des activités économiques comme la pêche, la chasse, la récolte et le piégeage, qui sont actuellement menacées par le changement climatique.

Le changement climatique est un enjeu majeur. Mais puisqu'il s'agit d'un problème provoqué par l'intervention de l'homme, l'homme intervient également de plus en plus pour contribuer à y trouver une solution.



# #ONclimate

## Priorité mondiale

En 2015 — compte tenu des preuves qui s'accumulent quant aux impacts du changement climatique —, la communauté internationale en est venue à la conclusion que nous avons atteint un seuil critique. La science nous indique qu'il faut réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre afin d'éviter une augmentation de 2 °C des températures moyennes à l'échelle du globe. Si les populations de la Terre n'adoptent pas des mesures concrètes au cours de la prochaine décennie, l'augmentation de la température pourrait atteindre 4 °C, stade auquel les dommages dus au changement climatique seraient irréversibles.

Le déni n'est pas une option : nous devons agir maintenant pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et gérer les risques liés au changement climatique, sinon nous serons tous perdants. C'est dans cette optique, et en tenant compte de notre responsabilité morale et éthique envers notre planète et les générations futures, que la communauté internationale amorce les négociations internationales sur le climat, avec encore plus de détermination et de transparence.

« **Le changement climatique est le résultat de l'activité humaine, il est donc tout à fait naturel que ce soit nous, les humains, qui réglions ce problème. Il n'est peut-être pas trop tard si nous agissons maintenant.** »

**Ban Ki-Moon**

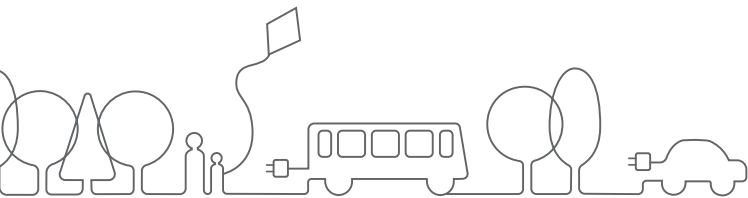
Secrétaire général des Nations Unies

Les plus grands pays émetteurs ont présenté des objectifs d'émissions de gaz à effet de serre qui proposent d'importantes réductions des émissions et, dans bien des cas, ces pays concluent des ententes bilatérales et multilatérales pour prendre des mesures et trouver de meilleures solutions sobres en carbone.

Plusieurs provinces, états, villes, municipalités et autres entités subnationales adoptent aussi des mesures concrètes face au changement climatique et ont mis en œuvre avec succès des solutions pour réduire les émissions, pour s'adapter aux impacts climatiques et pour rendre leurs économies plus vertes. Il existe de nombreux outils et de nombreuses

technologies pour réduire les émissions, et d'autres sont en cours de développement, car les pays et les entreprises investissent dans la recherche de technologies propres et d'innovations.

À titre de citoyen du monde responsable, l'Ontario a déjà adopté des mesures importantes pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et il fait figure de chef de file en Amérique du Nord dans la lutte contre le changement climatique.



## Le leadership de l'Ontario à l'œuvre





# #ONclimate

2014

## Disparition des centrales au charbon

C'est la fin de la production d'électricité à partir de charbon en Ontario, et cela équivaut à retirer de la circulation sept millions de véhicules.

2010

## Mesures incitatives pour les véhicules électriques

Nouveau programme provincial offrant une remise aux personnes qui achètent ou louent un véhicule électrique ou hybride admissible.

2008

## Le grand virage

Un nouveau plan cible l'élargissement du réseau public de transport rapide au moyen du train GO, du métro, du transport léger sur rail et des autobus pour mieux desservir l'une des régions urbaines les plus vastes et dont la croissance est la plus rapide en Amérique du Nord, la région du Grand Toronto et de Hamilton.

2014

2014

## Atteinte de la cible de réduction des émissions

L'Ontario atteint son taux cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2014, soit 6 % de moins que les niveaux des années 1990.

2012

2012

## Modification du Code du bâtiment

De nouvelles normes éconergétiques sont ajoutées au Code du bâtiment de l'Ontario pour réduire les gaz à effet de serre, protéger la qualité de l'air, de l'eau et du sol et réduire la consommation d'énergie.

2009

2009

## L'énergie verte

La *Loi sur l'énergie verte* est adoptée afin d'augmenter la production d'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique et de l'énergie provenant de la biomasse, d'encourager la conservation de l'énergie et de favoriser la création d'emplois dans le domaine de l'énergie propre. L'Ontario devient ainsi le chef de file canadien en matière d'énergie éolienne et solaire.

2005

2005

## Protection de la ceinture verte

Près de deux millions d'acres de zones écosensibles et de terres agricoles deviennent protégés à perpétuité en vertu de la *Loi sur la ceinture de verdure*.

## Une priorité pour l'Ontario

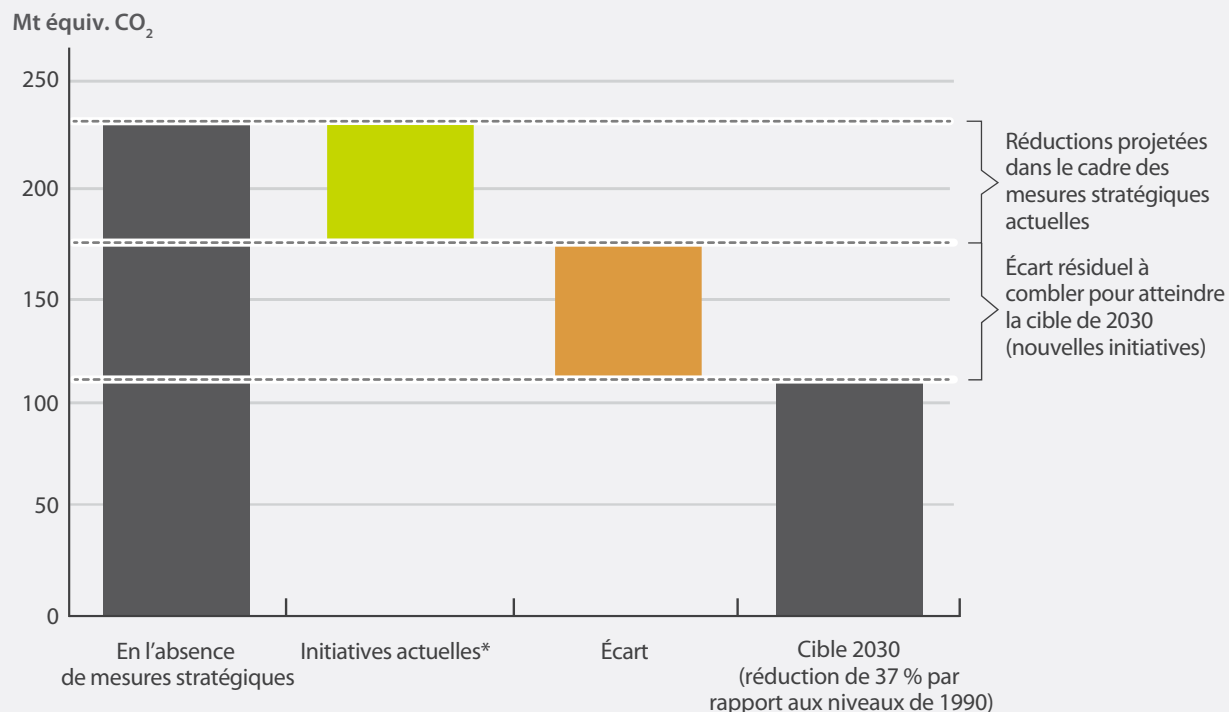
En 2007, le gouvernement de l'Ontario dévoilait son plan d'action pour la gestion du changement climatique définissant une série de mesures qui nous ont aidés à atteindre un objectif ambitieux : réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'Ontario de six pour cent par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2014.

Nous avons réussi. Nous avons atteint cet objectif en adoptant des mesures audacieuses, notamment en augmentant le recours aux énergies renouvelables sans émissions, en planifiant intelligemment la croissance et en favorisant les véhicules électriques et les véhicules hybrides rechargeables. Plus important encore, nous avons

« Le changement climatique constitue un problème éminemment important et urgent. Il faut y faire la lutte partout sur la planète, et également ici, en Ontario. Les mesures que nous adoptons contre le changement climatique contribuent à rendre l'environnement plus sain, l'économie plus concurrentielle, et à améliorer l'avenir pour nos enfants et nos petits-enfants. »

**Kathleen Wynne**  
Première ministre de l'Ontario

### Réductions des émissions de GES en Ontario d'ici à 2030 dans le cadre des initiatives actuelles\*



Source : MEACC, d'après la modélisation tirée de Tour d'horizon de la Stratégie du gouvernement de l'Ontario en matière de changement climatique 2014.

\* Les initiatives actuelles excluent le projet de programme de plafonnement et d'échange de l'Ontario.

#ONclimate

Depuis 2003, le plan de fermeture des centrales au charbon de l'Ontario et nos politiques en matière d'énergie renouvelable nous ont bien préparés à éliminer 30 mégatonnes d'émissions de gaz à effet de serre en 2020, plutôt que de rester inactifs, ce qui correspond à éliminer jusqu'à sept millions de voitures de nos routes.

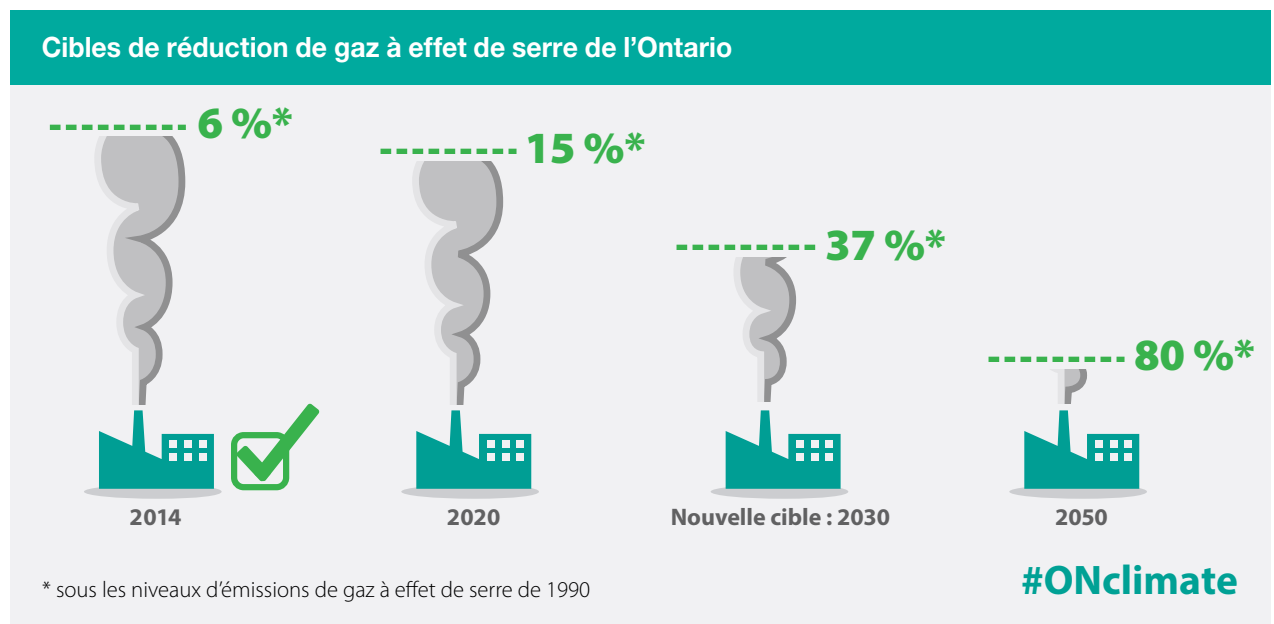
# #ONclimate

fermé toutes les centrales électriques au charbon de l'Ontario. Cela demeure l'une des plus importantes mesures de réduction des gaz à effet de serre mise en œuvre à ce jour en Amérique du Nord.

Nous devons poursuivre dans cette voie. Sinon, les spécialistes prédisent que l'Ontario changera considérablement de visage au cours des décennies à venir. Par exemple, la température moyenne risque d'augmenter considérablement. D'ici 2050, on estime que certaines régions du sud de l'Ontario pourraient connaître une augmentation de 3,5 °C des températures moyennes en été, mais c'est en hiver que les augmentations de température seraient les plus fortes : dans certaines parties du sud de l'Ontario, l'augmentation pourrait être de 4 °C, tandis que, dans les régions les plus septentrionales de la province, elle pourrait atteindre 9 °C en hiver.

Voici ce que ces projections climatiques pourraient signifier pour l'Ontario :

- davantage de journées où la température dépasse 30 °C dans le sud de l'Ontario, ce qui toucherait les personnes plus vulnérables, dont les aînés;
- des chaleurs extrêmes, qui nuiraient à la qualité de l'air, créeraient de nouveaux vecteurs de maladie et favoriseraient leur migration et provoqueraient des problèmes de contamination de l'eau et des aliments ayant une incidence sur la santé humaine;
- une météo beaucoup plus instable, notamment des vents violents, du verglas et de la pluie pouvant avoir des effets tels que des inondations, l'érosion du sol, des dommages aux infrastructures et des pannes du réseau électrique;



- les saisons des routes de glace, en hiver, seraient plus courtes, réduisant ainsi l'accès aux communautés éloignées des Premières Nations, et influençant le coût et la disponibilité des aliments et des autres marchandises;
- le pergélisol dans les basses terres de la Baie d'Hudson pourrait fondre, modifiant des écosystèmes et des habitats uniques dans cette région, et entraînant le dégagement du carbone emmagasiné dans les tourbières du Grand-Nord;
- le changement des périodes de végétation et de migration des espèces, ce qui aurait un effet sur les communautés rurales et du Nord, ainsi que

sur les moyens de subsistance des communautés métisses et des Premières Nations;

- la perturbation de la production alimentaire, ainsi que de l'accès aux aliments et de la stabilité des prix;
- la modification des activités récréatives et touristiques, notamment le raccourcissement de la saison de ski;
- les aires de répartition des espèces végétales et animales ont déjà commencé à changer, et elles pourraient migrer de centaines de kilomètres vers le Nord au cours du prochain siècle;

- la disparition d'espèces de poissons d'eaux froides dans les lacs et les cours d'eau qui se réchaufferaient, et l'arrivée possible en Ontario d'espèces envahissantes, comme le dendroctone du pin ponderosa et les tiques porteuses de la maladie de Lyme.

Notre gouvernement s'est engagé à réduire au minimum ces impacts et à faire en sorte que notre province, ses habitants et son environnement soient prêts au changement climatique mondial, et puissent s'y adapter.

Pour y parvenir, l'Ontario s'est fixé un objectif à long terme : atteindre des émissions inférieures de 80 pour cent aux niveaux de 1990 d'ici 2050. Pour contribuer à mesurer les progrès et rester sur la bonne voie, nous avons établi deux objectifs à moyen terme : 15 pour cent sous les niveaux de 1990 d'ici 2020, et 37 pour cent sous les niveaux de 1990 d'ici 2030.

L'atteinte de ces objectifs nécessite une nouvelle façon d'aborder le changement climatique — en tenant compte de la modification du contexte global, en sachant reconnaître les occasions dans une économie sobre en carbone et à productivité élevée, et en comptant sur l'appui de toute la population ontarienne pour trouver de nouvelles solutions.

**L'Ontario a déjà atteint plus des deux tiers de son objectif pour 2020.**

**L'Ontario utilise 1990 comme point de référence des cibles qu'il se donne, ce qui est la pratique établie dans la communauté internationale, et cette pratique est en harmonie avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.**

### **Communautés métisses et des Premières Nations**

Le changement climatique a une incidence importante sur les communautés métisses et des Premières Nations qui dépendent des écosystèmes pour se nourrir et pour pratiquer leurs activités économiques. Nous voulons collaborer afin de relever les défis et de mieux comprendre comment le savoir et l'expertise traditionnels peuvent être mis à profit dans le cadre des efforts déployés pour aborder le changement climatique. L'Ontario souhaite favoriser la relation unique que les communautés métisses et des Premières Nations entretiennent avec le territoire afin de permettre la survie des cultures, des valeurs et des langues autochtones. Avec la stratégie de l'Ontario en matière de changement climatique, nous nous sommes engagés à maintenir le dialogue avec les communautés métisses et des Premières Nations afin de documenter l'adoption de mesures spécifiques.

### **Tarification du carbone : une pierre angulaire de la réduction des émissions en Ontario**

Globalement, il existe un vaste consensus selon lequel la tarification du carbone, comme dans un système de plafonnement et d'échange, constitue l'outil idéal pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour créer une économie prospère, sobre en carbone et à productivité élevée.

Des milliards de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre sont actuellement relâchées dans l'atmosphère sans qu'il en coûte quoi que ce soit aux émetteurs. En tarifant le carbone, nous attribuons une valeur économique à notre atmosphère, à notre santé et à notre environnement.

En avril 2015, l'Ontario annonçait qu'il adopterait le système de plafonnement et d'échange sous les auspices de Western Climate Initiative, Inc., s'associant ainsi avec d'autres territoires, dont le Québec et la Californie, et faisant de la tarification du carbone une pierre angulaire de la lutte contre le changement climatique entreprise par l'Ontario.

**L'Ontario participera au système de plafonnement et d'échange sous les auspices de Western Climate Initiative, Inc.**

# #ONclimate

**Avec l'adoption par l'Ontario d'un système de plafonnement et d'échange, plus de 75 pour cent des Canadiens vivront dans une province ayant adopté une certaine forme de tarification du carbone.**

La tarification du carbone présente plusieurs avantages. Elle permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre car les entreprises et les ménages tiennent compte du coût des émissions de carbone dans les décisions qu'ils prennent, ce qui les incite à délaisser les combustibles fossiles pour adopter des moyens plus propres et plus efficaces pour exercer leurs activités. Les émetteurs décideront de réduire leurs émissions quand ils constateront qu'il est plus rentable de le faire plutôt que de payer le prix du carbone.

Cette tarification améliore l'efficacité économique et soutient l'économie. Tandis que le prix du carbone motive les émetteurs à réduire leur empreinte carbone, il peut aussi stimuler la recherche et le développement de technologies propres, ainsi que la croissance de ce secteur.

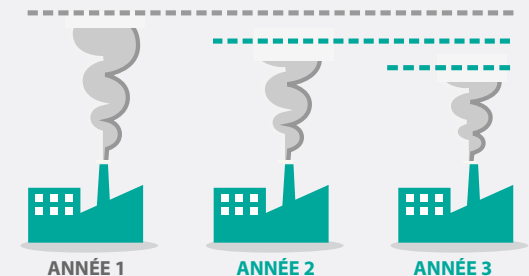
La tarification du carbone permet aussi aux entreprises de réduire leurs émissions de la façon qui convient le mieux à leurs procédés de fabrication et à leurs plans d'affaires, ce qui les aide à trouver d'abord quelles sont les réductions les plus

## Comment le système de plafonnement et d'échange fonctionne-t-il?

### Plafonnement et échange : réduire la pollution causée par les gaz à effet de serre

Le plafond fixe la limite de pollution par les gaz à effet de serre que l'industrie peut produire.

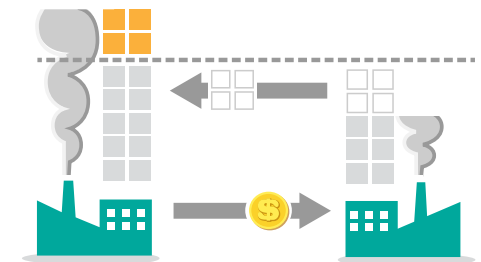
Avec le temps, le plafond est abaissé de sorte que la pollution par les gaz à effet de serre diminue et que la qualité de l'air s'améliore.



### Plafonnement et échange : récompenser l'innovation

Si une entreprise n'atteint pas son plafond d'émissions, elle bénéficie d'un crédit.

Si une entreprise dépasse son plafond d'émissions, elle est tenue d'investir dans l'acquisition de crédits d'autres entreprises.



### Plafonnement et échange : protéger l'Ontario pour le bien des générations futures

Les fonds mobilisés seront réinvestis dans des projets qui permettent de réduire la pollution par les gaz à effet de serre, comme le transport public et les améliorations énergétiques.



**La réduction de la pollution par les gaz à effet de serre contribuera à protéger l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et la santé de nos enfants et de nos petits-enfants.**

#ONclimate

rentables, plutôt que de leur imposer une démarche plus traditionnelle consistant à leur dicter comment réduire leurs émissions.

Le système de plafonnement et d'échange de l'Ontario définira un plafond impératif quant à la quantité des émissions permises pour la plupart des sources dans la province, et ce plafond sera abaissé

au fil du temps pour maintenir la diminution des émissions. Le programme de l'Ontario portera sur une vaste gamme de secteurs, dont celui de la distribution d'essence et de gaz naturel. Le plafond initial, en 2017, serait défini selon la meilleure estimation des émissions au cours de cette année, et diminuerait selon un rythme qui permettrait à la province

d'atteindre son objectif de réduction des émissions en 2020. Le programme encouragera les entreprises à trouver de nouvelles façons de réduire leur empreinte carbone. Il favorisera l'innovation car les technologies propres seront davantage en demande, et parce que les chercheurs, les entrepreneurs et les entreprises en démarrage seront intéressés à relever le défi.



**Dès le mois d'août 2015, 39 territoires nationaux et 23 territoires infranationaux dans le monde avaient adopté une tarification du carbone, ou prévoyaient le faire.**

Au fil du temps, un système de plafonnement et d'échange peut permettre d'accumuler des recettes alors que les émetteurs achèteront des droits d'émissions du gouvernement, dans des encans par exemple. Les détails relatifs à l'utilisation des recettes provenant du système de plafonnement et d'échange restent à préciser. Les recettes seront réinvesties de façon transparente dans des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à aider les entreprises à évoluer vers une économie sobre en carbone. Les projets pourront porter sur l'aide aux familles pour qu'elles diminuent leur consommation d'énergie grâce à des appareils ou à des logements à haut rendement énergétique, sur l'accroissement

# #ONclimate

du transport collectif afin que la population ait davantage d'options pour se déplacer, et sur le soutien des énergies renouvelables, de l'économie d'énergie et du réaménagement des immeubles.

L'Ontario a consulté les principaux intervenants du secteur public, du milieu des affaires et du secteur environnemental quant aux options possibles pour la conception de son programme de plafonnement et d'échange. Nous poursuivrons la collaboration avec nos partenaires afin de peaufiner le programme avant de publier l'ébauche d'un projet de règlement au Registre environnemental ainsi qu'au Registre de la réglementation, afin de recueillir les commentaires du public dès le début de 2016.

**Dans la plupart des systèmes de plafonnement et d'échange, les émetteurs peuvent acheter des crédits compensatoires pour s'acquitter en partie de leurs obligations sur le plan de la conformité (c.-à-d. pour contrebalancer leurs émissions). Les émetteurs des secteurs de la foresterie et de l'agriculture pourront acheter des crédits compensatoires pour se conformer à la réglementation du programme.**

## Stratégie de l'Ontario en matière de changement climatique

Le gouvernement de l'Ontario reconnaît que le changement climatique constitue un problème, mais qu'il comporte des solutions et qu'il présente des occasions.

La stratégie de l'Ontario en matière de changement climatique définit le changement en profondeur nécessaire pour atteindre des émissions inférieures de 80 pour cent par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2050.

Cette stratégie s'appuie sur le fondement déjà établi en Ontario qu'il faut innover et investir dans une économie à productivité élevée, misant sur notre capital naturel.

Elle fait passer l'Ontario à un système économique capable de mieux protéger ses ressources atmosphériques, foncières et hydriques, et qui favorisera la croissance et la prospérité, tout en léguant un monde meilleur aux générations futures.

Après avoir consulté les Ontariens et pris en compte leurs commentaires, nous avons articulé notre stratégie de gestion du changement climatique autour de cinq éléments de transformation :

1. Une économie sobre en carbone prospère, reposant sur l'innovation, la science et la technologie.
2. La collaboration et le leadership du gouvernement.
3. Une société éconergétique à productivité élevée.
4. La réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les principaux secteurs.
5. L'adaptation et la prospérité malgré le changement climatique.

## Stratégie de l'Ontario en matière de changement climatique



#ONclimate

Les pages qui suivent présentent un aperçu de chacun de ces cinq éléments. Nous atteindrons dans à peine cinq ans notre objectif de 2020, soit de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 15 pour cent par rapport aux niveaux de 1990. Cette stratégie présente un instantané de la situation où nous prévoyons être en 2030, lorsque nous atteindrons notre prochaine cible d'une réduction des émissions de 37 pour cent par rapport aux niveaux de 1990. Chacune des sections aborde les mesures pratiques, à court et à long terme, que nous adopterons pour y arriver.

Cette stratégie sera soutenue par une série de plans d'action quinquennaux, dont le premier sera annoncé en 2016.



## SECTION 1

# Une économie sobre en carbone prospère reposant sur l'innovation, la science et la technologie

Lorsque les gouvernements de partout dans le monde commenceront à s'attaquer au changement climatique et s'efforceront d'atteindre leurs objectifs d'émissions de gaz à effet de serre, nous assisterons à un accroissement phénoménal de la demande mondiale pour des technologies, de l'énergie, des infrastructures et des solutions propres sobres en carbone.

L'Ontario s'est déjà engagé dans cette voie. En effet, sa Loi de 2009 sur l'énergie verte a permis d'établir un marché stable favorable à l'innovation en matière d'énergie propre. À l'heure actuelle, le secteur des technologies propres de l'Ontario connaît la croissance la plus rapide au Canada. C'est également dans cette province qu'ont élu domicile 36 pour cent des entreprises de technologie propre du pays exploitant des technologies exclusives. Plus de 30 centrales éoliennes et solaires ainsi que des centaines de chefs de file mondiaux dans les technologies du traitement de l'eau et des eaux usées croissent et créent des emplois en Ontario. Les entreprises, les innovateurs et les chercheurs mettent leurs connaissances et leurs talents à contribution pour créer une économie verte ici et partout dans le monde.

En seulement 10 ans, l'Ontario s'est hissé parmi les chefs de file nord-américains dans le développement, l'utilisation et la production d'énergie propre. Avec sa main-d'œuvre hautement spécialisée et diversifiée, l'abondance de ses ressources naturelles, son système fiscal concurrentiel sur le plan mondial, son économie diversifiée et son système bancaire reconnu comme le plus sain au monde, l'Ontario occupe une place de choix pour être un chef de file de la nouvelle génération de solutions de technologies propres et aider le monde à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter.

**La Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX accueillent actuellement 116 entreprises de technologie propre et d'énergie renouvelable dont la capitalisation boursière totale représente 27 milliards de dollars.**



### Les entreprises de technologie propre de l'Ontario : à la fine pointe

- **Truly Green Farms** de Dresden (Ontario) exploite une serre carboneutre de neuf hectares qui utilise le dioxyde de carbone émis par l'usine voisine de production d'éthanol de la Greenfield Ethanol. Chaque année, elle empêche ainsi 15 000 tonnes métriques de gaz responsable du réchauffement planétaire de s'échapper dans l'atmosphère. Elle est également un chef de file nord-américain dans l'utilisation de la chaleur résiduaire pour la production.
- **Pond Biofuels** de St. Marys a mis au point une technologie permettant de capturer le dioxyde de carbone provenant des émissions de cheminées industrielles pour produire des algues qui peuvent être ensuite transformées en biocarburants. Le soutien financier du gouvernement de l'Ontario (2,4 millions de dollars) et du gouvernement fédéral (2,3 millions de dollars) a permis à Pond Biofuels de faire la démonstration de son procédé de capture du CO<sub>2</sub> de pointe et de la valider. Cela a permis de jeter de solides bases pour lancer la phase de marketing et de commercialisation.
- **Hydrogenics Corporation** de Mississauga est l'un des grands fournisseurs d'infrastructures propres de production d'hydrogène et de solutions de piles à combustible. En 2015, elle a signé une entente exclusive de 10 ans, estimée à plus de 71 millions de dollars, pour fournir à Alstom Transport des systèmes de piles à combustible à hydrogène pour les trains de banlieue régionaux en Europe. Le gouvernement de l'Ontario a apporté son appui à Hydrogenics Corporation grâce au Fonds pour les projets pilotes d'innovation et au Fonds pour les emplois et les investissements stratégiques.
- **Ecobee** est une entreprise technologique torontoise qui fabrique des thermostats intelligents permettant aux habitants d'accroître leur confort au foyer et de réaliser des économies d'énergie. Cette société a lancé le premier thermostat Wi-Fi au monde en 2009 et continue d'innover et d'investir dans les technologies d'économie d'énergie. Grâce au soutien financier précoce du Fonds de développement des technologies émergentes de l'Ontario, Ecobee a pu réunir l'équipe et les technologies dont elle avait besoin pour assurer sa croissance.

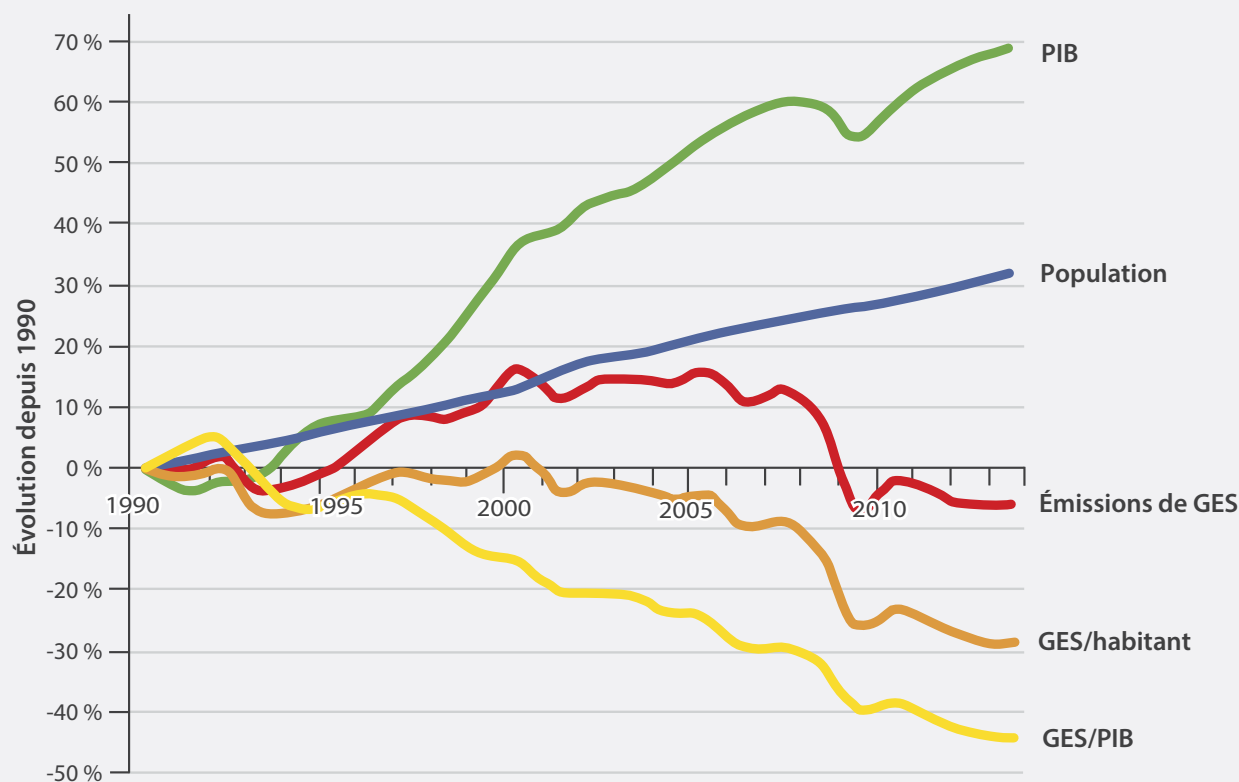
### Perspectives économiques

À l'échelle mondiale, on estime qu'on consacra 6 billions de dollars par an pour répondre aux besoins en infrastructures des 15 prochaines années. Pour concrétiser ces investissements en assurant la sobriété en carbone et la résistante au changement climatique, il va falloir développer massivement des nouvelles technologies, des biens et des services verts.

La croissance de la population offre une autre occasion. En effet, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit que, si la tendance actuelle se maintient, la consommation par habitant va plus que tripler et le produit intérieur brut mondial va presque quadrupler avec la croissance de la population mondiale, ce qui aura pour effet d'augmenter de 80 pour cent les besoins en énergie d'ici 2050. Il ne sera possible de soutenir cette croissance tout en réduisant les émissions qu'en mettant au point de nouvelles méthodes, des produits novateurs et en développant une économie mondiale sobre en carbone et hautement productive.

C'est pourquoi l'Ontario collabore avec les gens d'affaires et les scientifiques pour développer et mettre en marché des idées, des technologies et des solutions faites en Ontario.

## Évolution du PIB, de la population et des émissions de GES en Ontario depuis 1990



Sources :

GES : Environnement Canada, Rapport d'inventaire national 2015

PIB : Statistique Canada (tableau 384-0038, Produit intérieur brut, en termes de dépenses, par province et territoire, annuel) — dollars enchaînés (2007)

Population : Statistique Canada (tableau 051-0001, Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires, annuel)

#ONclimate

### Enjeux

La Citibank estime que le monde devra consentir des investissements de 192 billions de dollars au cours des 25 prochaines années pour répondre à la demande mondiale en énergie par les moyens classiques à grande intensité carbonique. Pour répondre à cette demande d'une façon sobre en carbone, on estime qu'il en coûtera 190,2 trillions de dollars.

Les Ontariens font déjà les frais des effets du changement climatique, qui a causé des dégâts aux habitations, aux entreprises et aux récoltes, sans compter l'augmentation des coûts d'assurance. Par exemple, la tempête de verglas de 2013 survenue dans le sud de l'Ontario a nécessité le versement d'indemnités d'assurance de 200 millions de dollars, et les graves inondations qui ont touché la région du Grand Toronto ont causé des dégâts évalués à près de 1 milliard de dollars. La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie estime que les coûts économiques du changement climatique au Canada augmenteront de 5 milliards de dollars environ par année en 2020 pour atteindre de 21 à 43 milliards d'ici 2050. Étant donné qu'investir dans une économie sobre en carbone réduirait le risque d'assumer ces coûts, permettrait d'en atténuer les effets et nous serait profitable, il convient de se demander : « Pourquoi ne pas aller de l'avant? »

## Une économie sobre en carbone prospère reposant sur l'innovation, la science et la technologie

### Objectif : 37 pour cent d'ici 2030

D'ici 2030, nous prévoyons que l'Ontario mettra à profit les réseaux et les programmes en place pour accroître les connaissances scientifiques, soutenir la mise au point et le déploiement de nouvelles technologies et de nouvelles solutions sobres en carbone et favoriser la croissance des entreprises de technologies propres.

**La Bourse de Toronto et la firme Standard & Poor's (qui publie l'indice Dow Jones) ont lancé trois nouveaux indices sur le changement climatique pour le Canada, visant à évaluer le rendement des entreprises en fonction de leur empreinte carbone.**

Nous aurons alors mis en place des mécanismes financiers permettant de venir en aide aux jeunes entreprises innovantes et de commercialiser des produits qui réduisent les émissions.

Nous aurons pris des mesures clés pour devenir une plaque tournante à l'échelle mondiale en matière de climatologie ainsi que d'innovation et de technologie sobre en carbone. Nous aurons aussi saisi une part importante du marché mondial des technologies propres.

L'Ontario se concentrera sur les mesures suivantes pour atteindre ces objectifs :

1. **Attirer et conserver les investissements et le capital de risque pour l'innovation sobre en carbone.** Notre stratégie soutient la croissance et la solidité des industries de technologies propres et sobres en carbone de l'Ontario. Nous donnerons accès aux entrepreneurs locaux à du capital afin de favoriser leur démarrage et leur essor. Nous aiderons à combler l'écart entre la mise au point et la commercialisation des nouvelles technologies en soutenant les innovations locales à toutes les étapes de leur développement.



**Le Conference Board du Canada estime que chaque investissement de 100 millions de dollars en Ontario dans les technologies liées au climat devrait générer une hausse de 107 millions de dollars du produit intérieur brut et créer 1 400 emplois.**

.....

**Le capital de risque constitue un élément essentiel dans l'économie de l'innovation, en particulier pour favoriser le démarrage et la croissance des entreprises. Dans cette optique, le gouvernement de l'Ontario a lancé plusieurs programmes destinés à soutenir la croissance des entreprises naissantes. À titre d'exemple, citons le Fonds ontarien de capital-risque, le Northleaf Venture Catalyst Fund, le Fonds d'accélération des investissements et le fonds Démarrage et expansion.**

- 2. Élaborer des mesures et des stratégies visant à soutenir l'innovation, la recherche et le développement des technologies susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre.** Notre stratégie reconnaît les avantages et les occasions économiques que présente la nouvelle économie mondiale sobre en carbone. C'est pourquoi nous soutiendrons l'innovation, la recherche et le développement des technologies qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et qui stimulent la compétitivité de l'Ontario sur le plan mondial.
- 3. Développer de nouvelles façons de réduire les émissions de gaz à effet de serre par le remplacement des combustibles, la réduction de la consommation d'énergie et d'autres mesures qui encouragent l'innovation.** Le passage à une économie sobre en carbone hautement productive va nécessiter d'augmenter les économies d'énergie et l'efficacité énergétique. Notre stratégie permettra d'appuyer de nouvelles approches en matière de gestion de l'énergie et des émissions permettant aux entreprises ontariennes de toute taille d'accroître leur compétitivité et leur efficacité.
- 4. Construire une infrastructure verte** destinée à rétablir les écosystèmes, à réduire le carbone atmosphérique et à protéger et étendre les puits de carbone. Cette infrastructure consiste en un ensemble de réseaux d'espaces verts interreliés qui offre un large éventail d'écoservices. Elle

présente de nombreux avantages. Elle procure notamment de l'air frais aux collectivités; elle réduit l'effet d'îlot thermique urbain qui à son tour améliore la qualité de l'air et réduit les effets du stress thermique sur la santé; elle préserve la biodiversité et la santé des pollinisateurs; elle favorise la capture et le filtrage des eaux pluviales, ce qui réduit les risques d'inondation et améliore la qualité de l'eau; et elle accélère la capture du carbone qui permet de réduire les émissions.

**L'édifice Cora à Waterloo est un important immeuble commercial qui intègre une infrastructure verte faisant appel à des rigoles de drainage biologiques et à la collecte des eaux de pluie. On recueille ainsi l'eau de pluie pour les chasses d'eau des toilettes et pour irriguer le sol. Sur le pourtour des parcs de stationnement sont aménagées des rigoles biologiques qui retiennent et nettoient les eaux pluviales, apportant ainsi nature et végétation dans cet espace et réduisant la quantité d'eau que doit absorber le réseau municipal de collecte des eaux pluviales.**

# La collaboration et le leadership du gouvernement

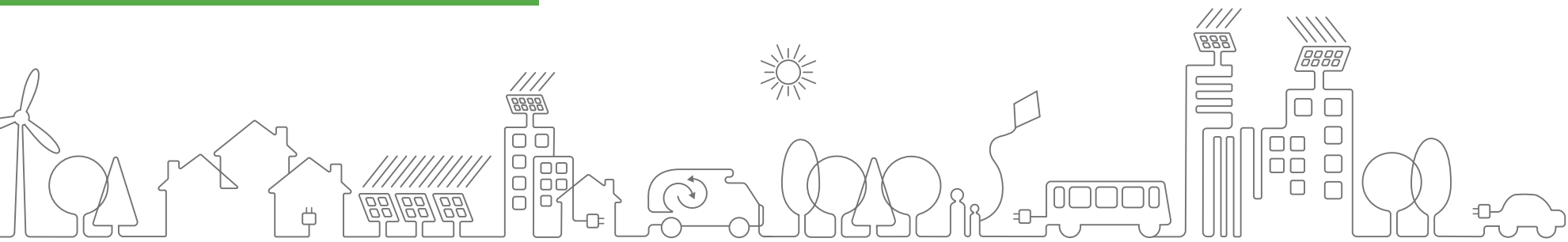
Aucun pays, groupe ou gouvernement ne peut gagner seul la bataille contre le changement climatique. Fort heureusement, cela n'est pas nécessaire. Les preuves scientifiques et la sensibilisation accrue sur la question nous amènent à la conclusion que la meilleure chose à faire, c'est d'agir. Les gens prennent position et collaborent.

Il n'aurait pas été possible d'atteindre notre objectif de réduction des émissions de 2014 sans la collaboration et le travail acharné des municipalités, des particuliers, des organismes, des entreprises et des industries de la province entière.

Nous sommes également persuadés que le nouveau gouvernement fédéral du Canada reconnaît l'urgence du défi que pose le changement climatique, de même que l'importance de la collaboration avec les provinces, les territoires et les partenaires internationaux. L'Ontario a déjà accompli des progrès considérables. Avec un partenaire sérieux à Ottawa, nous pourrions aller plus loin et nous pourrions faire du Canada un chef de file mondial en matière d'action

pour le climat. L'Ontario se réjouit à la perspective de collaborer avec le nouveau gouvernement fédéral pour mettre au point une approche ambitieuse pancanadienne face au changement climatique, qui soit équitable pour les régions et qui apporte un appui significatif aux mesures provinciales.

**En 2007, la ville de Guelph a approuvé son initiative énergétique communautaire, qui comportait des objectifs ambitieux, notamment réduire l'utilisation de l'énergie dans 25 ans, réduire la consommation d'énergie et d'eau par habitant par rapport aux villes canadiennes comparables et produire moins de gaz à effet de serre par habitant que la moyenne mondiale.**



# #ONclimate

**Un sondage de Canada 2020 révèle que 84 pour cent des Canadiens croient que les pays prospères comme le Canada ont l'obligation de faire preuve de leadership international dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.**

## Une collaboration qui s'étend au-delà des frontières

L'Ontario noue des alliances, qui s'étendent au-delà de ses frontières, avec d'importants territoires de compétence pour améliorer la prise de mesures mondiales et régionales en matière de changement climatique, en augmentant leur nombre, et pour renforcer les efforts à l'échelle de la province.

Nous avons signé avec le Québec un protocole d'entente concernant les actions concertées sur le changement climatique. De plus, nous avons signé le protocole d'entente de la Californie Under 2 MOU, qui souscrit au principe de limitation du réchauffement climatique mondial à 2 °C pour protéger la planète contre des dommages irréversibles, et qui fixe des cibles en matière de réduction des émissions pour tous les signataires.

En juillet 2015, le Sommet des Amériques sur le climat, qui s'est tenu en Ontario, a réuni des chefs de file de la gestion du changement climatique et des délégués des Amériques. Cette rencontre a donné lieu à une réalisation décisive, soit la toute première Déclaration panaméricaine sur l'action en matière de changement climatique, signée par l'Ontario et 22 États, régions et municipalités. La signature de ce document a attesté l'existence d'un consensus grandissant quant à l'urgence de combattre le changement climatique et à la nécessité de collaborer pour continuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, y compris en appuyant la tarification du carbone.

## Instaurer le changement en Ontario

Le gouvernement de l'Ontario a plus de 63 000 employés, des bâtiments qui lui appartiennent d'une superficie de plus de 3,25 millions de mètres carrés et un parc de plus de 6 000 véhicules. Nous avons la responsabilité de réduire les émissions dans nos propres lieux de travail et activités, et nous relevons ce défi.

La Stratégie d'écologisation de la fonction publique de l'Ontario et d'autres initiatives aident à aborder les problèmes liés au changement climatique dans les politiques, les opérations et le processus décisionnel du gouvernement. À ce jour, nous avons réduit les émissions de gaz à effet de serre produites par notre parc de véhicules de 18 pour cent, par les déplacements professionnels en avion de nos

employés de 18 pour cent, et par les bâtiments dont le gouvernement est propriétaire de 30 pour cent, comparativement à 2006.



**En 2014, l'Ontario a lancé avec succès un programme d'obligations vertes en émettant à l'échelle mondiale une série initiale d'obligations d'une valeur de 500 millions de dollars canadiens. Étant la première province canadienne à émettre des obligations vertes, l'Ontario a fait preuve de leadership dans le secteur de l'économie verte. Ces obligations ont fait l'objet d'une forte demande sur le marché, et la province a investi les fonds mobilisés dans la ligne de transport léger sur rail Eglinton Crosstown à Toronto.**

**Depuis 2007, le gouvernement de l'Ontario a recours au système de refroidissement par eaux lacustres profondes d'Enwave pour refroidir les édifices de Queen's Park, au centre-ville de Toronto. La technologie de refroidissement par eaux profondes utilise l'eau du lac Ontario pour assurer une source de refroidissement sûre, efficace et durable des bureaux, ce qui représente une réduction de la consommation d'électricité de 75 pour cent par rapport à la climatisation traditionnelle.**

### Réduire les émissions de 37 pour cent d'ici 2030

Dans un contexte où l'Ontario s'emploie à atteindre sa deuxième cible à moyen terme, qui consiste à réduire les émissions de 37 pour cent par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2030 et à maintenir ce niveau cible jusqu'en 2050, le gouvernement continuera de diriger la lutte contre le changement climatique et de collaborer à cette initiative, dans la province et dans le monde entier.

D'ici 2030, l'Ontario aura accru les réductions des émissions dans ses installations et la conduite de ses activités. Le secteur public — soit les municipalités, les hôpitaux, les écoles et les universités — aura commencé à réduire sensiblement ses émissions de CO<sub>2</sub>.

L'Ontario aura établi des partenariats dans une optique de collaboration avec les Premières Nations, les Métis, le monde des affaires, le milieu universitaire et d'autres partenaires non gouvernementaux pour faciliter le partage, l'apprentissage et la prise de mesures collectives en faveur d'une économie sobre en carbone et très productive.

Des partenariats avec d'autres territoires de compétence contribueront à réduire les émissions à l'échelle mondiale et stimuleront l'innovation et la compétitivité en Ontario.

L'Ontario prendra les mesures ci-dessous pour atteindre ces objectifs :

1. **Proposer un projet de loi sur le climat qui, s'il était adopté, créerait un cadre à long terme pour la prise de mesures.** Les textes de loi établissent une structure et une orientation pour l'exécution des politiques futures, et un engagement à agir. Le programme de plafonnement et d'échange de l'Ontario sera également enchâssé dans la loi.
2. **Intégrer les considérations relatives à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation au changement climatique dans la prise de décisions et la planification des infrastructures du gouvernement.** La lutte contre le changement climatique recoupe de nombreux secteurs et relève de tous les ministères. Notre stratégie de gestion du changement climatique assurera l'adoption d'une approche gouvernementale globale pour que les décisions prises tiennent compte des considérations relatives au changement climatique, y compris l'adaptation au changement climatique. Par exemple, une fois que la *Loi sur l'infrastructure au service de l'emploi et de la prospérité* aurait été promulguée, la province et le secteur parapublic seraient tenus de prendre



# #ONclimate

en considération les impacts environnementaux et la résilience au changement climatique dans leurs décisions en matière d'infrastructures. Cette loi guidera également le prochain plan à long terme en matière d'infrastructures de la province et soutiendra un investissement historique de l'Ontario de 130 milliards de dollars, échelonné sur 10 ans dans les infrastructures publiques.

3. **Apporter des changements dans les activités, l'approvisionnement, la formation des employés, la modernisation des bâtiments et d'autres aspects pour appuyer les efforts du gouvernement en vue de parvenir à la neutralité carbone.** En sa qualité d'employeur, de consommateur d'énergie et d'acheteur de produits et services, le gouvernement de l'Ontario a la responsabilité et la possibilité de donner l'exemple en rendant ses opérations neutres en carbone à l'échelle provinciale. De plus, le gouvernement peut utiliser l'approvisionnement, les orientations stratégiques et les mesures réglementaires pour contribuer à diriger les transformations nécessaires dans l'économie.

4. **Collaborer avec les collectivités des Premières Nations et des Métis pour faciliter la mise en œuvre d'une stratégie de gestion du changement climatique et éclairer l'élaboration d'un plan d'action.** Notre stratégie reconnaît que les impacts du changement climatique sont fortement ressentis par les collectivités des Premières Nations et des Métis. Nous travaillerons en partenariat avec ces dernières pour relever les défis et acquérir une meilleure compréhension du rôle déterminant qu'elles peuvent jouer à l'égard de l'avancement de notre approche générale de la gestion du changement climatique à l'aide de leur savoir traditionnel, tout en reconnaissant la souveraineté et l'autonomie des collectivités des Premières Nations et des Métis.

## SECTION 3

# Une société éconergétique et à productivité élevée

Pour lutter contre le changement climatique, il est essentiel d'utiliser mieux et de manière plus productive toutes les ressources naturelles, soit l'énergie, l'eau et les terres.

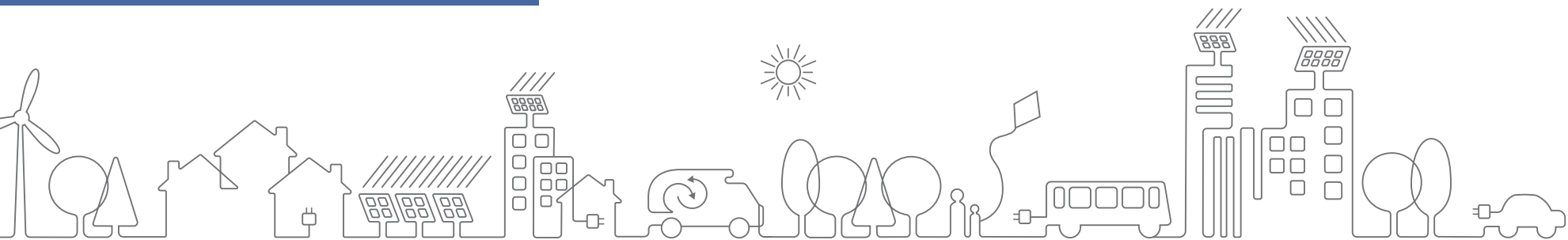
L'Ontario a déjà accompli d'énormes progrès en ce sens. En 2014, environ 90 pour cent de la production d'électricité de la province provenaient de sources émettant peu de CO<sub>2</sub>, soit l'énergie nucléaire, l'hydroélectricité, l'énergie éolienne, la biomasse et l'énergie solaire.

La province est dotée de quelques-uns des programmes d'économies d'énergie les plus avancés en Amérique du Nord. Les compteurs intelligents et les programmes de gestion de la demande des consommateurs permettent à la population de l'Ontario de mieux contrôler et comprendre sa consommation d'électricité, alors que les technologies des réseaux électriques intelligents aident les entreprises de services publics à exploiter des réseaux électriques plus évolués, plus efficaces et modernes.

En raison des améliorations apportées à l'intensité de la consommation d'électricité dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel, même si l'activité économique s'intensifie, la demande d'électricité reste relativement stable.

En outre, les particuliers et les entreprises comprennent de plus en plus les avantages d'une économie circulaire, à savoir une économie qui gère et recycle efficacement les produits et les matières, utilise des sources d'énergie renouvelables, croît et crée des emplois en ayant le moins d'effets négatifs possible sur la vie humaine ou l'écosystème.

**D'ici 2025, 20 000 mégawatts d'énergie renouvelable devraient être ajoutés au réseau, soit environ la moitié de la capacité installée de l'Ontario.**



# #ONclimate

## Le défi

Quoique nous ayons accompli des progrès notables dans le secteur de l'électricité pour rendre notre énergie plus propre, la consommation d'énergie dans d'autres pans de l'économie ontarienne — les bâtiments, le chauffage, le transport et l'alimentation en électricité de nos industries — demeure problématique.

Cela tient au fait que, dans ces secteurs, l'énergie provient essentiellement de combustibles fossiles, qui représentent 80 pour cent de la totalité de la consommation énergétique en Ontario. Le plus grand défi à relever pour atteindre nos cibles en matière d'émissions de gaz à effet de serre consiste à réduire notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles.



**Les systèmes de chauffage et de refroidissement géothermiques, fréquemment appelés systèmes de géoéchange ou pompes à chaleur géothermiques, sont efficaces pour les bâtiments. Alliée à l'électricité sobre en carbone, cette technologie ne produit pour ainsi dire pas d'émissions. La Suisse, par exemple, compte plus de 25 000 pompes à chaleur géothermiques, et serait le pays dont la densité installée est la plus élevée. Les entreprises de services publics suisses ont recours à un système, le contrat de fourniture d'énergie, pour encourager efficacement l'adoption de pompes à chaleur géothermiques. Selon ce système, l'entreprise assure à ses frais la planification, l'installation, le fonctionnement et l'entretien de la pompe à chaleur géothermique, et vend la chaleur (ou le froid) au propriétaire du bâtiment à un tarif fixé par contrat, calculé en cents par kilowattheure.**

## Réduire les émissions de 37 pour cent d'ici 2030

L'amélioration de l'efficacité des ressources passe par la conservation, la sensibilisation et un mécanisme permettant de véhiculer des messages adéquats au marché.

Nous prévoyons que, d'ici 2030, le programme de plafonnement et d'échange aura contribué à corriger les messages économiques favorables à l'énergie tirée des combustibles fossiles. Nous nous serons rapprochés d'une économie sobre en carbone et très productive, dans laquelle la croissance économique est dissociée des émissions de gaz à effet de serre.

Nous disposerons d'un réseau électrique sûr, économique et produisant peu d'émissions qui pourra répondre à la nouvelle demande, dans un contexte où l'économie délaissera l'énergie tirée des combustibles fossiles en faveur de l'électricité sobre en carbone. Les entreprises et les particuliers feront une utilisation plus efficace de l'énergie et bénéficieront d'un meilleur accès à diverses sources d'énergie sobres en carbone. Les mesures de conservation de l'énergie se seront étendues à tous les secteurs.

L'Ontario prendra les mesures ci-dessous pour atteindre ces objectifs :

1. **Établir clairement dans le prochain Plan énergétique à long terme que les réductions des émissions de gaz à effet de serre constituent une priorité.**  
Le Plan énergétique à long terme 2013 de l'Ontario représente la feuille de route de notre réseau électrique et de nos autres sources d'énergie, car il fixe des cibles en matière d'énergie renouvelable à atteindre d'ici à 2025, et des cibles en matière d'économies d'énergie à atteindre d'ici à 2032. Notre stratégie de gestion du changement climatique assurera le maintien des tendances positives observées dans le secteur de l'électricité et l'amélioration continue de la conservation, de l'efficacité et de l'utilisation de l'énergie propre pour intensifier les réductions à long terme des émissions de gaz à effet de serre.
2. **Examiner les politiques et les programmes existants qui soutiennent le recours aux combustibles fossiles et aux technologies faisant largement appel aux combustibles fossiles, et présenter des recommandations à cet égard.**  
Notre stratégie reconnaît l'impact négatif des combustibles fossiles sur le climat. Nous étudierons la possibilité de mettre fin

aux initiatives actuelles qui encouragent l'utilisation des combustibles fossiles, ce qui pourrait libérer des fonds pour mieux promouvoir le développement durable de même que les technologies et l'énergie propres. Nous ferons savoir aux utilisateurs qu'il est financièrement judicieux de délaisser les combustibles fossiles puisque le coût des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne diminue beaucoup.

3. **Mettre en œuvre un cadre de récupération des ressources et de réduction des déchets pour faciliter la transition de l'Ontario vers une économie circulaire.**  
Les effets d'entraînement d'une économie circulaire touchent tous les secteurs de l'économie ontarienne. Notre stratégie, dont l'objectif consiste à renforcer la réduction des déchets et la récupération des ressources, contribuera à la diminution des émissions de gaz à effet de serre qui résultent de l'enfouissement, de différentes étapes de la production, notamment l'extraction et la transformation des ressources, de même que du transport et de l'emballage des produits.

4. **Élaborer des données et des paramètres pour mesurer l'impact des projets et des programmes sur les émissions de GES, y compris les progrès accomplis en faveur de l'atteinte des cibles de réduction des GES.** Élaborer des outils pour évaluer les risques que le changement climatique présente pour la production alimentaire, la santé humaine, les infrastructures vitales et l'économie.

**Au Canada, des matières récupérables d'une valeur approximative de 1 milliard de dollars aboutissent chaque année dans des sites d'enfouissement. La récupération de 60 pour cent des déchets seulement pourrait créer près de 13 000 emplois et représenterait un apport de 1,5 milliard de dollars au PIB de l'Ontario.**

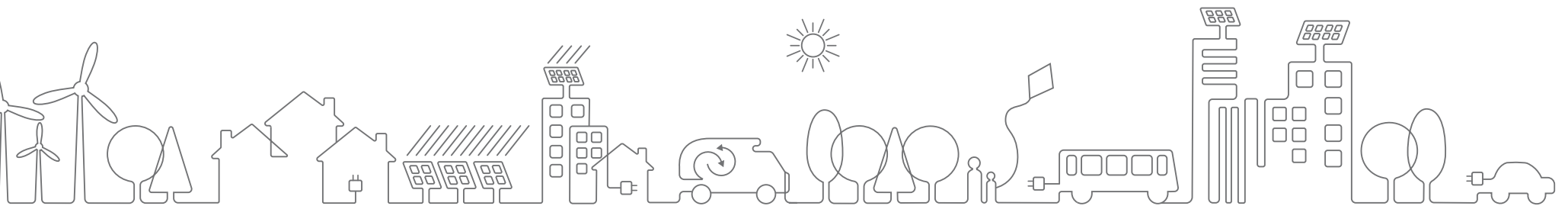
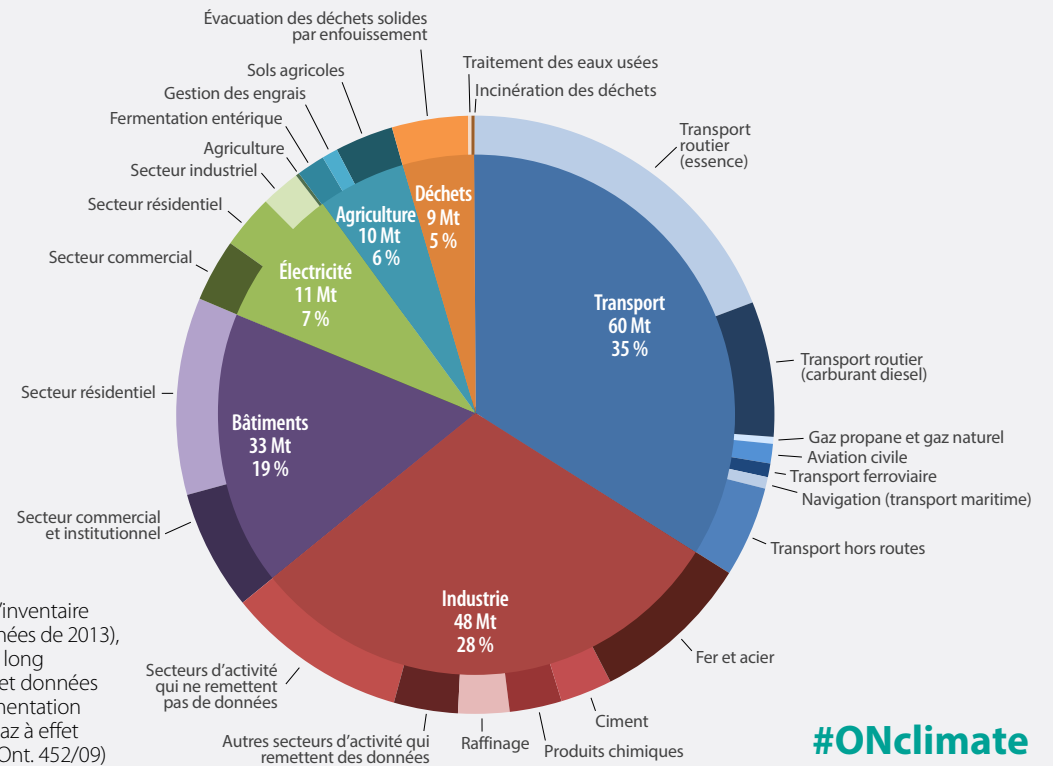
.....

**L'Agence internationale de l'énergie présente la réforme des subventions aux combustibles fossiles comme un volet important pour l'atteinte de la cible mondiale visant à limiter la hausse des températures à l'échelle planétaire à 2 °C.**

SECTION 4

La réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les principaux secteurs

Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les principaux secteurs



## La réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les principaux secteurs

En Ontario, la plupart des émissions de gaz à effet de serre proviennent des secteurs du transport, de l'industrie et des bâtiments. Une économie sobre en carbone et très productive se doit de polluer moins, de produire moins de déchets et d'utiliser plus efficacement l'énergie, les déchets et les ressources.

La mise en place de mesures sectorielles complémentaires et l'innovation technologique sont essentielles à l'atteinte des cibles en matière de gaz à effet de serre. Le système de plafonnement et d'échange de l'Ontario servira de fondement à tous les efforts déployés jusqu'en 2030 et au-delà.

**Transport :** Le secteur du transport, qui produit 35 pour cent des émissions totales de la province, représente la principale source d'émissions en Ontario. En fait, à elles seules, les émissions attribuables aux déplacements des voitures de tourisme (dont le nombre dépasse largement les dix millions par jour) sont plus élevées que les émissions combinées attribuables aux secteurs du fer, de l'acier, du ciment et des produits chimiques. Ces données font ressortir le rôle important que le transport public peut jouer en incitant la population à délaissier les voitures. Cependant, compte tenu des modes d'utilisation du territoire et de l'emplacement des centres d'emploi de banlieue, le transport collectif ne répondra pas, seul, aux besoins quotidiens de la plus grande partie de la population ontarienne. L'élargissement de l'accès au transport collectif contribuera à alléger les embouteillages et à offrir à la population en croissance rapide un mode de transport de recharge sobre en carbone et viable.



L'approche adoptée par l'Ontario pour réduire les émissions du secteur du transport tiendra compte du potentiel de réduction des émissions que présentent les différents modes de transport et technologies. L'Ontario doit encourager le plus grand nombre possible d'automobilistes à opter pour le transport collectif, le vélo et la marche. Il importe de construire de nouvelles collectivités à proximité de services

**En 2011, les véhicules d'un seul occupant dans la région du Grand Toronto et de Hamilton ont représenté 46 pour cent de la totalité des déplacements effectués dans la province.**

**Avant 2008, il y avait moins de 1 000 bornes de recharge publiques pour les véhicules électriques sur tout le territoire de la Norvège. En 2009, des programmes ont été simultanément lancés par Transnova, à l'échelle du pays et à l'échelle locale à Oslo, pour améliorer l'accessibilité de l'infrastructure des VÉ. En 2014, la Norvège comptait près de 6 000 bornes de recharge publiques qui, pour la plupart, utilisaient des prises de courant alternatif ordinaires.**

# #ONclimate



de transport collectif présentant une densité viable. L'Ontario est également conscient du fait que, chaque jour, des millions de déplacements de passagers seront effectués en voiture. C'est pourquoi l'une des priorités de notre stratégie sera d'aider les ménages à opter pour des véhicules abordables et viables qui produisent très peu d'émissions ou n'en produisent pas du tout, notamment les ménages propriétaires de plusieurs véhicules dont le deuxième, le troisième ou le quatrième sert, dans de nombreux cas, essentiellement au navetage.

**Industrie :** Les émissions en provenance de l'industrie, qui représente la deuxième source d'émissions en importance en Ontario, ont diminué de 21 pour cent entre 1990 et 2012. Dans de nombreux cas, cette diminution a été partiellement attribuable à la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique; elle tient également à la réorientation de l'économie dominée par le secteur manufacturier, dont l'apport de valeur était faible, vers une économie plus diversifiée. Par ailleurs, on observe dans le secteur de la fabrication une baisse de l'intensité de la production de CO<sub>2</sub>. Celle-ci est mesurée en fonction des émissions par dollar du PIB généré par le secteur. Les émissions ont diminué de 34 pour cent entre 1990 et 2012. Dans d'autres cas, les réductions des émissions sont attribuables à la contraction et à la transformation du secteur manufacturier, y compris aux ralentissements de secteurs d'activité clés tels que l'exploitation forestière.

**En 2014, l'apport du secteur industriel à l'économie ontarienne s'est élevé à 14,4 pour cent; son apport au PIB de la province s'est chiffré à 104 milliards de dollars.**

**Bâtiments :** Les bâtiments, qui sont la troisième source d'émissions en importance de l'Ontario, produisent environ 19 pour cent des émissions totales de gaz à effet de serre de la province. Ce taux grimpe à environ 24 pour cent si l'électricité consommée par l'équipement et les appareils électriques est comptabilisée.

Des mesures telles que les économies d'énergie et l'exécution de travaux de rénovation énergétique permettent de réduire sensiblement l'intensité des émissions. Ainsi, les émissions attribuables aux bâtiments ont été réduites d'environ 32 pour cent entre 1990 et 2012. Cependant, les émissions causées par l'ensemble des bâtiments augmentent en raison de la croissance démographique et économique et de la hausse du nombre et de la superficie des bâtiments qui en résulte.

**Depuis 2009, le programme incitatif « Eco-Roof » à Toronto a contribué à financer la pose de plus de 100 toits verts et toits frais dans cette ville. Les toits verts et les toits frais contribuent à réduire la chaleur urbaine et la consommation d'énergie qui y est associée. Les toits verts facilitent également l'évacuation de l'eau de ruissellement après des précipitations violentes, enrichissent la biodiversité et améliorent la qualité de l'air.**

**D'une superficie d'un quart d'acre, la Rooftop Urban Farm de l'Université Ryerson à Toronto a produit en un seul été plus de 3 500 kilos de légumes frais destinés à la consommation sur le campus et, en parallèle, a réduit les émissions de gaz à effet de serre attribuables au transport dans le secteur agricole, refroidi le campus et permis de réaliser des économies d'énergie.**

**Agriculture :** L'agriculture entretient une relation complexe avec les émissions. Certaines activités agricoles — l'élevage du bétail, l'utilisation de machines agricoles telles que les tracteurs et la transformation des aliments — concourent aux émissions. Les végétaux, en revanche, absorbent le dioxyde de carbone, un important gaz à effet de serre, et l'emmagasinent dans les matières végétales et dans le sol, réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. L'aménagement du territoire, qui contribue à protéger les terres agricoles indispensables à la capacité de l'Ontario de produire des aliments, le recours à des pratiques agricoles climato-intelligentes et l'efficacité énergétique favorisent un juste équilibre propice à la prospérité du secteur agroalimentaire, à la santé, à la salubrité et à la productivité de terres fertiles ainsi qu'à une gestion efficace des émissions.

### Réduire les émissions de 37 pour cent d'ici 2030

Tous les secteurs de l'économie de l'Ontario, y compris ceux du transport, de la fabrication et des bâtiments, sont essentiels à la création d'emplois et à une bonne qualité de vie dans un Ontario prospère. Notre stratégie favorisera la vitalité et la croissance de tous les secteurs de manière durable tandis que nous unirons nos efforts pour réduire les émissions, transformer les bâtiments dans lesquels nous travaillons et habitons, et changer nos modes de déplacement.

Nous prévoyons que, d'ici 2030, l'Ontario aura commencé à se doter du cadre nécessaire pour réduire l'utilisation de l'énergie et utiliser des énergies renouvelables dans les bâtiments. Nous aurons mis en place une expertise en science du bâtiment, une capacité de production pour les matériaux qui servent à la construction des bâtiments de même que les technologies et la main-d'œuvre nécessaires pour bâtir et entretenir des bâtiments dont les émissions sont quasi nulles. Notre engagement envers la résilience des bâtiments aidera les collectivités à faire face aux impacts du changement climatique et à y résister.

Nous aurons réalisé d'autres avancées dans le cadre des travaux que nous avons amorcés pour améliorer l'accès à des modes de transport plus durables tels que la marche, le vélo et le transport collectif. Des véhicules sur roues ou sur rail propulsés par des technologies plus efficaces et sobres en carbone répondront à la demande en matière de transport des passagers et des marchandises.

De plus, nous aurons réussi à réduire les émissions du secteur industriel par la voie de notre programme de plafonnement et d'échange, et nous aurons jeté les bases d'un secteur industriel qui deviendra un chef de file mondial dans le domaine de l'efficacité des ressources et continuera d'être innovateur, productif et concurrentiel à l'échelle internationale.

L'Ontario prendra les mesures ci-dessous pour atteindre ces objectifs :

1. **Réduire les émissions du secteur des transports en encourageant l'adoption de véhicules dont les émissions sont nulles et de véhicules hybrides rechargeables.** L'adoption de véhicules dont les émissions sont faibles ou nulles est indispensable pour lutter contre le changement climatique, en plus d'offrir d'intéressantes possibilités d'innovation technologique. À mesure que les fabricants proposeront davantage de véhicules qui ne produisent pas d'émissions, notre stratégie assurera l'accès à des bornes de recharge publiques abordables et rapides, à la recharge en milieu de travail et à proximité des appartements, des copropriétés et des institutions publiques. De plus, notre stratégie prévoira un programme incitatif d'achat de véhicules éconergétiques, l'instauration d'un programme permanent de plaques d'immatriculation vertes et la réduction des émissions par l'utilisation de véhicules automatisés.



# #ONclimate

**Le RX 450h de Lexus, un véhicule hybride-électrique, est produit à l'usine de Toyota à Cambridge, en Ontario. Il s'agit du premier véhicule hybride de luxe qui est fabriqué au Canada.**

2. **Réduire les émissions attribuables au mouvement des marchandises.** L'atteinte de nos cibles exige que nous réduisions les émissions attribuables au mouvement des marchandises. Notre stratégie mettra l'accent sur des mesures favorables à l'utilisation du gaz naturel et de combustibles sobres en carbone et, dans la mesure du possible, à l'électrification du transport des marchandises. Nous nous efforcerons aussi de cerner d'autres possibilités de réduire les émissions dans le domaine du transport des marchandises en général.
3. **Explorer d'autres possibilités d'utiliser des combustibles sobres en carbone.** L'électrification généralisée du secteur des transports contribuera à réduire grandement les émissions à long terme, mais c'est en réduisant l'intensité des émissions de CO<sub>2</sub> des carburants fossiles vendus en Ontario que

nous parviendrons à réduire les émissions à court terme. Grâce aux combustibles sobres en carbone, des modes de transport tels que le transport par camions sur de longues distances et par camions lourds et le transport maritime, qui ne sont pas faciles à électrifier, pourront faire partie du paysage ontarien du transport durable de demain.

4. **Élaborer une approche concertée pour réduire les émissions provenant des bâtiments neufs et des bâtiments existants.** Un bâtiment à la consommation nette d'énergie nulle est un bâtiment résidentiel ou commercial d'une grande efficacité énergétique, qui utilise une technologie renouvelable pour produire autant d'énergie qu'il en consomme. Notre stratégie sera favorable aux bâtiments dont la consommation nette d'énergie est nulle dans l'ensemble de la province, en s'appuyant sur la mise à jour du Code du bâtiment de l'Ontario, le recours à des programmes incitatifs, l'élimination des obstacles réglementaires et l'encouragement à utiliser des combustibles sobres en carbone et des matériaux de construction qui emmagasinent le CO<sub>2</sub>.

**Le système à énergie solaire Mapdwell est un outil de mise en correspondance interactif et en ligne permettant aux utilisateurs, d'un simple clic ou en saisissant une adresse, d'estimer avec précision le potentiel d'énergie solaire d'une toiture pour presque tous les bâtiments d'une ville donnée. Cet outil utilise des données tridimensionnelles sur l'élévation pour créer un modèle de surface du terrain échantillonné, lequel tient compte de la forme des toitures et des structures des bâtiments, de l'infrastructure existante et du feuillage des arbres.**

## La réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les principaux secteurs

5. **Établir clairement dans les initiatives d'aménagement des transports et du territoire que la réduction des émissions de gaz à effet de serre constitue un élément important.** Des cadres de référence provinciaux guident la planification des transports, l'aménagement du territoire et l'urbanisme. S'il est clairement établi que la réduction des émissions est prioritaire, une conception intelligente sera intégrée dans le processus décisionnel à long terme et cela facilitera la création de collectivités ontariennes dont les émissions nettes seront nulles. Pour ce faire, la planification du transport collectif sera intégrée de manière à maximiser les réductions de GES et à assurer un aménagement du territoire propice au transport collectif.
6. **Créer des programmes incitatifs.** L'Ontario élaborera, dans le cadre de son processus de planification de mesures, des programmes d'amélioration du rendement énergétique ciblant le secteur résidentiel, les petites et moyennes entreprises et les secteurs d'activité dont les émissions sont élevées.

**Panasonic procède actuellement à la mise au point de produits réutilisables alimentés par l'énergie solaire. Son système de stockage de l'énergie solaire Enloop, qui allie la commodité des piles sèches et le prix abordable des batteries rechargeables, offre des solutions durables, à petite échelle, en matière d'énergie et d'éclairage aux populations des régions qui n'ont pas l'électricité ou d'ailleurs.**

### Atténuer l'empreinte écologique

- **L'ensemble résidentiel de copropriétés On The Go Mimico** offrira aux résidents un service de transport collectif régional à leur porte, et un accès direct à une gare GO de Mimico. Cet ensemble intègre la technologie de géoéchange et de cogénération, qui capte l'énergie de la terre en hiver et la refoule en été, la redistribuant et la recyclant selon les besoins.
- **Village at Riverbend** est une collectivité avant-gardiste en cours de construction à London (Ontario). Elle dispose d'un réseau électrique intelligent conçu pour que les bâtiments génèrent et échangent la totalité de l'électricité dont les résidents auront besoin pour leurs activités quotidiennes et liées au travail. Une technologie de pointe permettra le stockage de l'électricité inutilisée en vue d'une consommation ultérieure.

## SECTION 5

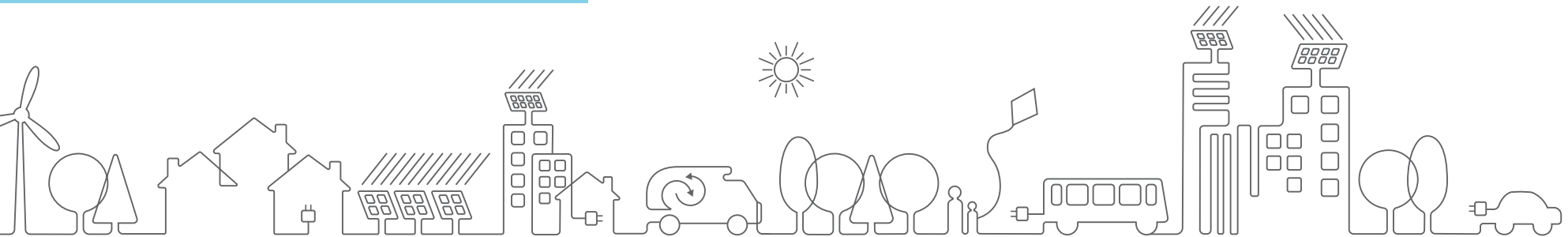
# L'adaptation et la prospérité malgré le changement climatique

Le changement climatique impose de modifier les façons de penser et les comportements. L'inaction a un coût et le manque de planification présente des risques. L'Ontario doit tenir compte des vulnérabilités engendrées par les variations climatiques dans des domaines tels que la sécurité publique et les interventions d'urgence, les routes et autres éléments d'infrastructures, les bâtiments et les résidences. Il y aura des répercussions sur les entreprises et les collectivités éloignées ontariennes, et l'approvisionnement alimentaire de l'Ontario pourrait être perturbé. L'Ontario doit également examiner les vulnérabilités liées à sa biodiversité et à ses ressources naturelles.

L'adaptation et la gestion du risque doivent être examinées en parallèle avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre, alors que l'Ontario planifie et investit pour l'avenir.

**En 2011, en réponse au défi croissant posé par le changement climatique, l'Ontario a nommé un comité d'experts sur l'adaptation au changement climatique. Ses recommandations ont jeté les bases de la toute première initiative Faire face au changement climatique : la stratégie d'adaptation et le tout premier plan d'action de l'Ontario. Ce document évolutif continue d'orienter la voie que suit l'Ontario pour gérer le risque dans un climat en évolution.**

**Infrastructures :** Les infrastructures de l'Ontario sont vulnérables au changement climatique au point où le risque de perturbation de notre économie, de nos milieux de travail et de notre approvisionnement alimentaire, entre autres, s'en trouve augmenté. Par



exemple, les centrales électriques sont vulnérables aux conditions météorologiques extrêmes. Les lignes électriques et les postes qui distribuent l'électricité peuvent être surchargés par une demande accrue lorsque les températures augmentent. Les autoroutes, routes et ponts peuvent être soumis à des périodes de gel et de dégel qui risquent de raccourcir leurs cycles de vie. Les édifices doivent également être éconergétiques et résister au changement climatique.

**La Société canadienne d'hypothèques et de logement a élaboré une méthode pour déterminer les coûts à long terme de différents scénarios de planification. L'outil d'analyse des coûts du cycle de vie pour la planification d'infrastructures facilite l'évaluation et la quantification d'un vaste éventail de coûts de nombreuses options d'infrastructures, et ce, le plus tôt possible au début du processus, et la démonstration de leur rentabilité à long terme. Par exemple, cet outil pourrait servir à déterminer si un projet peut utiliser différentes solutions d'infrastructures vertes.**

**Collectivités :** L'Ontario s'efforce de freiner l'étalement urbain et de planifier et bâtir des collectivités saines, accueillantes pour les piétons, plus densément peuplées et axées sur les transports en commun qui sont plus éconergétiques et, par conséquent, émettent moins de gaz à effet de serre. Nous encourageons également les municipalités à planifier des collectivités résilientes, par exemple, en réalisant les aménagements à l'écart des zones propices aux inondations.

**Le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités soutient le développement durable des collectivités grâce à des initiatives visant l'assainissement de l'air, de l'eau et des sols, de même que l'atténuation des effets du changement climatique. Le fonds encourage les initiatives pouvant apporter des enseignements et servir de modèles à des municipalités de toutes les tailles et de tous les types dans l'ensemble des régions.**

**Agriculture :** L'agriculture de l'Ontario est vulnérable aux incidences du changement climatique, notamment des orages plus fréquents et plus violents aplatissant les cultures et provoquant des inondations. La sécheresse et les conditions météorologiques imprévisibles résultant du changement climatique — un réchauffement inhabituel pour la saison suivi de gel, par exemple — réduisent les rendements des cultures et nuisent à l'économie rurale. Perceptibles dans le monde entier, ces effets auront une incidence sur la transformation, le prix et la disponibilité des aliments en Ontario, mettant en jeu notre sécurité alimentaire.

Les agriculteurs sont particulièrement vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux variations climatiques graduelles, ces deux éléments touchant directement leur foyer et leurs moyens de subsistance. Bien que l'agriculture ait su s'adapter aux récents changements du climat, une innovation accrue et des outils visant à aider les agriculteurs seront nécessaires pour faire en sorte que le taux d'adaptation de l'agriculture puisse suivre le rythme de l'évolution du climat au cours des 25 prochaines années. Il sera essentiel de travailler avec le monde agricole pour assurer la résilience du secteur.

# #ONclimate

**Forêts :** Les terres publiques de l'Ontario occupent 932 000 kilomètres carrés, une superficie représentant deux fois la taille de la Californie, dont plus de 270 000 kilomètres carrés sont des forêts gérées par l'État. La gestion forestière continue et durable appuie la contribution soutenue et à long terme de nos forêts à l'atténuation des effets du changement climatique en absorbant et stockant le dioxyde de carbone, et ce, tout en conservant les écosystèmes naturels, en fournissant un habitat pour la faune aquatique et terrestre, en préservant le bois d'œuvre et les sources de biomasse et en protégeant l'industrie forestière et les emplois qui en découlent.



**Ressources naturelles et écosystèmes :** Un climat évoluant vers des conditions plus chaudes, plus humides et plus sèches porte atteinte à l'environnement naturel et menace la biodiversité. Par exemple, le changement climatique pourrait avoir des effets néfastes sur le cycle de vie des

espèces sauvages et gérées de pollinisateurs comme les abeilles et les papillons, desquelles dépendent environ 75 pour cent de toutes les plantes à fleurs. En préservant la nature, en restaurant les écosystèmes et en adaptant la gestion des ressources naturelles, nous réduisons la vulnérabilité et améliorons la résilience aux effets du changement climatique. De plus, les systèmes naturels offrent des solutions d'adaptation à faible coût. Par exemple, les terres humides peuvent assurer un service de gestion des eaux pluviales efficace et contribuer à atténuer les effets de conditions météorologiques exceptionnelles sur les éléments d'infrastructures tels les égouts pluviaux.

**Les initiatives gouvernementales, notamment le Plan de ceinture de verdure et le programme 50 millions d'arbres de l'Ontario, contribuent à fixer et stocker le carbone sur les terres du Sud de l'Ontario de plus en plus touchées par l'urbanisation et la déforestation. La ceinture de verdure de l'Ontario protège près de deux millions d'acres de précieuses terres et ressources en eau de la région élargie du Golden Horseshoe en limitant l'étalement urbain et en préservant nos terres agricoles et notre patrimoine naturel.**

## Un Ontario capable de résister aux effets du changement climatique d'ici 2030

L'Ontario reconnaît la nécessité de planifier, de se préparer et de s'adapter aux conditions météorologiques changeantes. Nous aiderons les municipalités, les services publics et le secteur parapublic à cerner leurs vulnérabilités et prioriser leur réponse aux risques posés par le changement climatique. La stratégie consistera à rassembler l'information scientifique nécessaire et à disposer politiques claires en matière d'aménagement du territoire afin de pouvoir prendre des décisions et des mesures en vue de s'adapter à un climat en évolution, en gérer les risques et renforcer la résilience.

D'ici 2030, nous croyons que l'Ontario sera mieux préparé à résister aux effets du changement climatique. S'inscrivant dans le cadre des principes de planification des infrastructures, les investissements dans les infrastructures pouvant faire face au changement climatique auront été pris en compte. Nous aurons fait de grands pas en veillant à garder la population de l'Ontario à l'abri des répercussions liées à la fois aux conditions météorologiques exceptionnelles et aux régimes climatiques saisonniers en constante évolution.

Nous planifierons et bâtirons activement des collectivités résilientes, sobres en carbone, polyvalentes, saines et accessibles aux piétons, offrant un accès pratique aux transports en commun et une proportion plus élevée d'espaces verts.



**Le parc urbain Corktown Common, diversifié sur le plan écologique, est situé au cœur de Toronto. Il comprend un parc, une prairie et une terre humide ainsi qu'un terrain de jeu et des espaces verts. Cette infrastructure verte offre plusieurs avantages, notamment la maîtrise des crues, des activités récréatives, la gestion des eaux pluviales, une biodiversité accrue et un meilleur habitat faunique.**

**FoodShare est un organisme sans but lucratif qui collabore avec les collectivités et les écoles depuis 1985 pour offrir des aliments sains et des outils éducatifs en matière d'alimentation. Selon FoodShare, toute personne mérite d'avoir accès à des aliments frais abordables et de grande qualité. Depuis 1985, FoodShare a fait preuve d'innovation en lançant des initiatives comme le programme Bonne boîte, bonne bouffe. L'organisme a modifié ce que les enfants mangent à l'école et amélioré la façon dont les gens consomment et cultivent chaque jour les aliments à Toronto. Chaque année, FoodShare distribue plus de 16 000 tasses de soupes nutritives à base de légumes dans la région de Toronto. FoodShare apporte son soutien aux programmes scolaires offrant des choix alimentaires sains et une éducation basée sur des expériences pratiques visant à transmettre aux élèves des compétences culinaires, de l'information sur la provenance des aliments et à encourager la saine alimentation.**

Les systèmes alimentaires et les terres agricoles seront résistants et protégés de façon proactive. Les politiques et programmes agroalimentaires seront davantage orientés vers une agriculture intelligente face au climat et une production alimentaire éconergétique. La biodiversité sera préservée alors que les ressources naturelles et les écosystèmes seront gérés en fonction de la résilience.

D'ici 2030, nous comprendrons mieux les rôles joués par les forêts, les tourbières, les terres humides et les pâturages en regard de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation. Cette connaissance nous permettra de gérer nos terres de manière durable et de concevoir des infrastructures vertes dans le milieu bâti visant à stimuler l'absorption et le stockage du carbone.

L'Ontario prendra les mesures suivantes pour atteindre ces objectifs :

- 1. Prendre des décisions en matière d'infrastructures tenant compte de l'adaptation au changement climatique.** La province orientera les décisions et les investissements liés aux infrastructures de façon à ce que les incidences éventuelles d'un climat en évolution soient prises en compte adéquatement lors de ces décisions.

# #ONclimate

2. **Harmoniser les objectifs liés au changement climatique avec l'agriculture et les systèmes naturels.** Notre stratégie assurera la santé des pollinisateurs et des sols ainsi que la sécurité alimentaire, et contribuera à l'adaptation du secteur agricole aux effets du changement climatique. Le secteur agricole sera en mesure de tirer parti des nouvelles possibilités liées à la production alimentaire sobre en carbone tout en demeurant sain, productif, sécuritaire et durable pour la population de l'Ontario. L'Ontario continuera de prendre des mesures visant à réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience des systèmes naturels. La stratégie s'appuiera sur des mesures existantes telles que la gestion et la restauration des terres humides, l'augmentation des espaces verts et la gestion de la diversité forestière.
3. **Élaborer une approche pour évaluer les émissions et l'absorption par l'agriculture, la foresterie et les autres utilisations des terres.** En cernant mieux la façon dont le flux de carbone lié à l'agriculture, aux terres humides, aux forêts et aux produits du bois doit être mesuré, nous saurons mieux définir des moyens pour atténuer les effets du changement climatique et comprendre comment nos actions influent sur la capacité de la nature à absorber le carbone de l'atmosphère.

**Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) établit les exigences et les méthodes pour quantifier l'absorption, le stockage et la libération de carbone par l'agriculture, les terres humides, les forêts et les produits du bois. L'Ontario tiendra compte des meilleures pratiques et des normes de comptabilité internationales telle la recommandation du GIEC afin d'élaborer une approche pour estimer, surveiller et signaler l'effet net sur les niveaux de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.**

4. **Créer une initiative de collaboration pour la modélisation du changement climatique.** Aux termes de notre stratégie, un guichet unique dédié aux données climatiques sera mis en place, ce qui assurera le libre accès à un vaste éventail de renseignements normalisés sur le climat. Ces modalités aideront les secteurs publics et privés à prendre des décisions éclairées fondées sur des données probantes quant à l'adaptation au changement climatique et à l'accroissement de la résilience.

La sensibilisation du public :

## nous avons tous un rôle à jouer

**En plus de la présente stratégie, notre gouvernement lance une campagne de sensibilisation et d'éducation multimédia destinée à sensibiliser les Ontariennes et les Ontariens au changement climatique, à la façon dont celui-ci nous affecte et à propos de ce que nous pouvons faire pour l'atténuer.**

Vous vous demandez peut-être « que pourrais-je bien faire pour influencer le climat? ».

Une étape à la fois, une décision à la fois, nos choix ont un effet important : éteindre la lumière quand nous quittons une pièce, prendre les transports en commun, son vélo ou marcher, acheter des électroménagers à haut rendement énergétique, économiser l'eau. Chacun de ces gestes se traduit par une moins grande demande de production d'énergie, ce qui signifie une réduction des émissions dans l'atmosphère. Chacun de ces gestes, toutes ces décisions, une fois mis ensemble, ont un effet important.

Ils peuvent même changer le cours des choses, souvent sur le plan individuel. La décision de notre gouvernement de fermer les centrales au charbon et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, par exemple, a eu un effet direct sur la qualité de l'air en Ontario. En 2005, l'Ontario a connu 53 épisodes de smog. En 2014, la province n'en a vécu aucun. Zéro. Songez à la différence que cela peut faire pour les personnes âgées qui se promènent dans votre rue, pour votre fille asthmatique, pour votre nourrisson dont les poumons sont en plein développement.





# #ONclimate

Par ailleurs, le changement générationnel est tout aussi important. Notre attitude par rapport à la conservation de l'énergie, à l'aménagement durable des forêts, à la préservation et à la protection de l'environnement se forme quand nous sommes en bas âge. Les parents, les professeurs et les mentors ont une influence directe sur le comportement des enfants et des jeunes et sont essentiels pour inciter la prochaine génération à poursuivre la lutte au changement climatique.

**Le Programme ontarien d'intendance environnementale des jeunes brigadiers offre aux jeunes la possibilité de passer huit semaines à travailler en plein air dans des projets de gestion des ressources naturelles, comme la création d'habitats pour les espèces en péril, la réhabilitation des zones humides et le suivi de la santé de la forêt.**

Il y a beaucoup à faire et la transition vers une économie sobre en carbone implique des coûts. Cependant, le coût de l'inaction est bien plus élevé. Le changement climatique a une influence sur la météo, sur notre économie, sur notre santé et sur notre société. Il compromet notre capacité de préserver et de protéger notre environnement, que ce soient les forêts et les lacs, les terres et la



faune. Il compromet la capacité des communautés métisses et des Premières nations d'exercer leurs droits ancestraux et issus de traités en ce qui a trait aux terres et aux ressources. Il compromet notre avenir, l'avenir de nos enfants et celui de notre planète.

C'est pourquoi il est très important que chaque Ontarienne et Ontarien se joigne à la lutte. Il revient à chacun de nous de se sensibiliser au problème, de trouver des solutions et de prendre des mesures, grandes ou petites, pour conserver l'énergie et réduire les émissions afin de lutter contre le changement climatique et de nous préparer à ses effets.

Nous avons tous un rôle à jouer.

« La bonne nouvelle, c'est que nous avons sous la main tout ce dont nous avons besoin pour relever le défi du réchauffement climatique. Nous avons toutes les technologies nécessaires et d'autres sont en cours de développement. Mais nous ne devons pas attendre. Nous ne pouvons pas attendre. Il ne faut pas attendre. »

**Al Gore**

Fondateur et président, Climate Reality Project  
Ancien vice-président des États-Unis

# Le plan d'action à venir...

**Le changement climatique représente un important problème d'envergure mondiale. Mais nous ne sommes pas impuissants. Le monde sait ce qu'il faut faire et commence à prendre les mesures pour y parvenir.**

Avec cette stratégie, notre gouvernement trace la voie que l'Ontario suivra en tant que citoyen du monde responsable et chef de file dans la lutte au réchauffement de la planète.

En 2016, nous publierons un plan d'action détaillé de cinq ans ponctué d'engagements fermes afin d'atteindre notre cible de réduction des émissions pour 2020 et d'établir le cadre de travail essentiel qui nous permettra d'atteindre nos cibles pour 2030 et 2050. Des mesures seront mises en œuvre après d'autres consultations, le cas échéant, et se concentreront sur divers secteurs de l'économie, notamment les transports, le bâtiment, l'industrie, l'énergie, la gestion des déchets, l'agriculture, la foresterie et le gouvernement.

L'Ontario publiera un rapport sur son plan d'action tous les cinq ans, en plus de le renouveler.



# #ONclimate

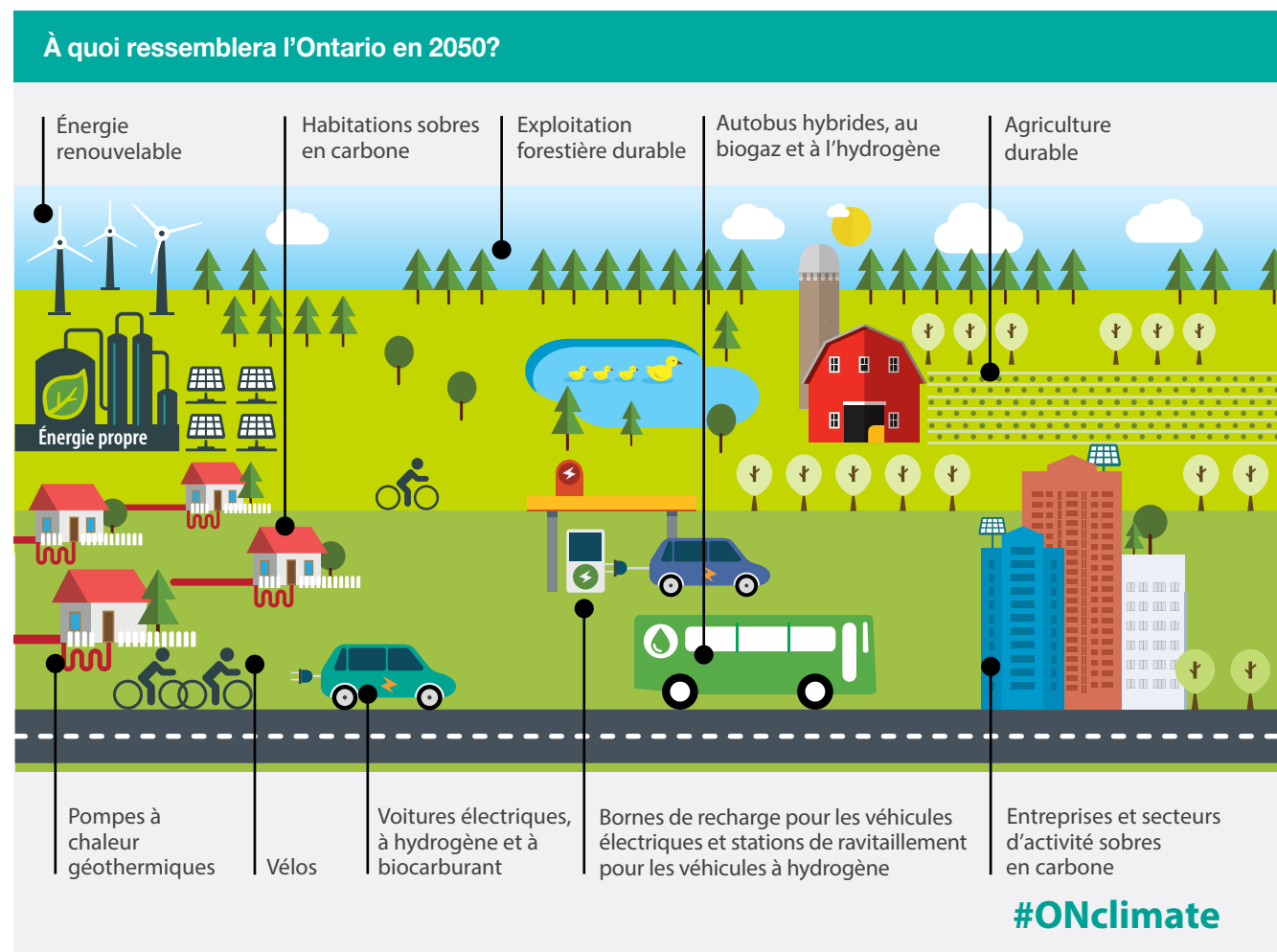
## Assumer ses responsabilités, changer les choses

Notre gouvernement est déterminé à assurer la santé et la prospérité de l'Ontario. Nous sommes responsables de protéger efficacement l'air, les terres et l'eau qui nous sont confiés.

La lutte au changement climatique fait partie de ces responsabilités, et c'est une responsabilité que nous demandons à toutes et à tous de partager.

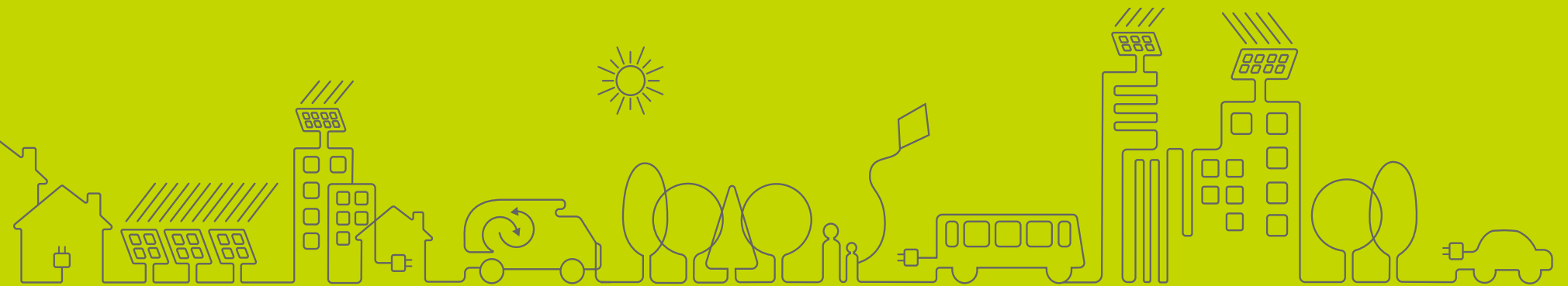
Les Ontariennes et les Ontariens prennent déjà position. Ils changent leurs habitudes. Ils agissent, individuellement et collectivement, pour conserver l'énergie et réduire les émissions. Cependant, il y a moyen d'en faire beaucoup plus encore.

Mettons-nous au travail. Ensemble, laissons un héritage d'espoir et d'optimisme à nos enfants et à nos petits-enfants. Ensemble, luttons contre les changements climatiques, bâtissons un Ontario plus fort et changeons notre avenir — et celui de la planète.





# #ONclimate





Pour en savoir plus au sujet des efforts de l'Ontario pour gérer le changement climatique, consultez :  
[Ontario.ca/fr/page/changement-climatique](https://Ontario.ca/fr/page/changement-climatique)

